

ABONNEMENTS:

Par année..... 50 cts.
ix mois..... 30 cts.

PAYABLES D'AVANCE

Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.

LA JUSTICE

EDITION HEBDOMADAIRE

JOURNAL DE NOUVELLES

ANNONCES:

Première insertion..... 15 cts.
Autres insertions..... 8 cts.
Naissances, mariages ou décès..... 25 cts.

Les annonces suivantes seront insérées pour UN CENTIN le mot :
Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension.

Adressez toutes lettres pour ce journal
LA JUSTICE, Québec.

L. J. DEMERS & FRERE. Editeurs-Propriétaires

BUREAUX: 30, rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC

SAMEDI, 13 JUILLET 1895

Catastrophe de Craig's Road

\$100,000 de dommages

Liste des morts et des blessés

Deux versions de l'accident

(Pour les premiers détails voir à la quatrième page.)

(De l'Événement de mardi.)

LA SCÈNE

Parvenu sur les lieux du sinistre, notre reporter a aperçu le spectacle le plus épouvantable qu'il soit possible d'imaginer. Vraiment, il faudrait une plume plus autorisée que celle d'un humble reporter pour donner une idée exacte de ce qui a dû se passer à l'instant suprême où les deux convois se sont frappés.

Qu'on se figure environ 800 personnes hommes, femmes et enfants quittant cette nuit leurs foyers pour accomplir un devoir que tout catholique de ce pays ne manque jamais de rendre à la grande thématique du Canada la Bonne Ste-Anne. En toute confiance, ils parcourent une grande distance et arrivent au terme de leur pèlerinage, mais l'ange de la mort plane au-dessus d'eux. Il a choisi ses victimes et en moins d'une seconde il frappe, sans choisir, au hasard, et ses victimes sont en grand nombre.

Donc, cette nuit deux convois de pèlerins partaient de Sherbrooke, l'un à 9 h. 30 et l'autre à 11 heures, en route pour Lévis et de là à Ste-Anne de Beaupré, terme du voyage. Les deux convois devaient se suivre à une heure et demie de distance. Le premier a pour conducteur M. Dionne, et pour mécanicien M. Furguson; le second sous la direction de M. McCabe avait pour mécanicien Hector McLeod.

Le premier des deux convois est arrivé à Craig's Road à 3 heures et s'y est arrêté pour renouveler sa provision d'eau. En même temps, un convoi mixte partait de Québec sous la direction de M. Auguste Bégin et se dirigeait vers l'ouest. Le convoi sous la direction de Dionne attendait en même temps le passage du convoi mixte.

UN TERRIBLE MOMENT

Soudain, le bruit d'un convoi se fait entendre dans la direction de l'ouest et les feux d'une locomotive apparaissent dans le lointain. Le danger n'est cependant pas encore imminent.

La chose est parfaitement naturelle; cela se voit tout les jours et il est impossible de douter un instant que le mécanicien stoppera avant d'arriver à la station en ne voyant pas la voie libre.

"Mais, nous dit le conducteur du Pullman, M. Morewood, pendant que je me tenais sur la plateforme, voilà que je constate que la vitesse du convoi ne semble pas diminuer.

Le convoi avance avec une épouvantable rapidité, vomissant le feu et la fumée. Une catastrophe va arriver! Des centaines de personnes vont être lancées dans l'éternité sans qu'aucune force humaine ne puisse empêcher cette épouvantable catastrophe....

Le conducteur Dionne constate lui aussi le danger. Il donne au mécanicien Turgeon l'ordre de mettre en mouvement le convoi arrêté.... Le convoi part pendant que je m'enfuis de mon côté en sautant du train.

L'instant d'après, un bruit incroyablement réveillait les échos aux alentours; le tamponnement se produisait avec le bruit d'un tremblement de terre; la locomotive frappait le char-palais, faisant voler dans les airs des myriades d'éclats et mettant en aiguillettes les ais durs et la forte charpente des wagons.

Ceux-ci s'emboîtant les uns dans les autres, furent culbutés sur la voie, lancés

de chaque côté où ils formèrent un horrible chaos qu'on n'a pu jusqu'à présent réussir à débayer.

LE DESASTRE

Les deux convois se composaient l'un de neuf chars et l'autre de sept. Sur ce nombre six ont été réduits en poudre et les débris ne pourront tout au plus servir qu'à faire du bois de chauffage. La locomotive du convoi qui a frappé le train a été renversée hors de la voie et brisée. Des haquets entiers servant à porter les wagons ont été lancés à de grandes distances, dans toutes les directions et brisés dans leur chute. Le char-palais n'existe plus que de nom, ou plutôt il est impossible d'en retrouver les débris qui gisent çà et là ou pêle-mêle au milieu de la voie, la bloquant et arrêtant complètement la circulation. Il en est de même d'une couple de chars de première classe qui sont réduits en aiguillettes.

Partout, sur une distance de deux arpents, on aperçoit dans un chaos indescriptible les restes de ce qui fut jadis des wagons d'une grande richesse.

Enfin, il ne nous est pas possible de donner une idée complète du spectacle dont nous ne connaissons pas d'exemples dans le district, sans en excepter la catastrophe de l'intercolonial à St-Joseph de Lévis le 18 décembre 1890.

La catastrophe de ce matin a pris du reste des proportions beaucoup plus considérables que celle de 1890; les morts sont trois fois plus nombreux et les dommages matériels infiniment plus considérables. Ils ne peuvent se chiffrer cette fois-ci pour le compte de la compagnie du Grand-Tronc à au moins \$100,000.

UNE SCÈNE DE DÉSPOIR

On s'imaginerait que difficilement la scène de désespoir qui a suivi l'accident. Les deux convois portaient au moins 800 personnes venues de toutes les paroisses échelonnées le long de la ligne entre Sherbrooke et Lévis. Des familles entières prenaient part au pèlerinage, et comme cela se produit toujours, il était arrivé que les membres de quelques-unes de ces familles étaient séparés les uns des autres.

Lorsque l'accident se produisit, une immense clameur fendit les airs et monta vers le ciel, suivie de gémissements et de cris de désespoir. La commotion dans les deux convois fut terrible. Les gens furent culbutés dans les chars tandis que d'autres cherchaient leur salut en sautant des chars, hors desquels, du reste, de nombreuses personnes furent précipitées par le choc, les uns se blessant assez grièvement dans leur chute, le long des rails.

Pendant trois heures, les plaintes et les gémissements se croisaient. Les passagers appelant qui sa mère, son père, son frère, des enfants, cherchant à droite et à gauche. Peut-on décrire le désespoir qui accompagnait la découverte de chaque cadavre et de chaque blessé?

Les pasteurs à leur poste prodiguaient à leurs ouailles les dernières consolations de la religion, adoucissant ainsi leurs derniers moments. Tous les morts, dont nous donnons plus loin la liste, à l'exception de M. Queensland, de l'ingénieur McLeod et de l'abbé Mercier, ont pu se confesser.

LE RÉVÉREND M. BRASSARD

Notre représentant a eu une entrevue avec le révérend M. Brassard, curé de Bolton, comté de Shefford. M. le curé remercie la providence d'avoir miraculeusement échappé à la mort. Il était avec l'abbé Mercier dans le char-palais dans le premier des convois. Lorsque le train fut arrêté, il se rendit dans le troisième char, ce qui lui sauva la vie. Il nous a donné une foule de renseignements que nous publions plus haut.

LE PELERINAGE

Quelques heures après l'accident, les survivants sans blessures ont continué leur route vers Sainte-Anne de Beaupré, excepté les parents des victimes, sous la direction des prêtres survivants. Le pèlerinage s'est effectué sans autres incidents tragiques. Inutile de dire cependant que c'est le cœur serré par une émotion facile à comprendre que les compagnons des victimes se sont dirigés vers le but de leur voyage.

LES MORTS

Au moment où nous mettons sous presse, les morts étaient au nombre de 16, dont 11 à Craig's Road. Voici les

noms de ceux que nous avons pu identifier:

M. l'abbé Mercier, vicaire de Richmond, crâne fracturé;
M. Charles Bédard, commis de malle, frère du député de Richmond, marié et père de famille;

Mademoiselle Valin, St-Joseph d'Yves;
Mademoiselle Phaneuf, même localité;
M. H. Perkins, chauffeur du convoi No. 2;

Madame C. Cayer, de Danville. Son mari et ses deux filles sont grièvement blessés;

Deux jeunes filles d'Ily, Shefford, n'ont pu être identifiées et trois autres inconnues;

H. McLeod, le mécanicien;

Un inconnu qu'on n'a pu retirer des décombres;

M. Queensland, agent de passagers, mort par la suite;

M. l'abbé Dignan, mort à deux heures à l'Hôtel-Dieu;

Mademoiselle Godette, de Danville.

LES BLESSÉS

Voici la liste des blessés transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. Irénée Daigneault, de Danville, scalpé et 4 doigts coupés;

Lazare Godbout, de Windsor Mills, blessures à la tête et internes;

Céphas Charest, de Coaticook, blessures internes, blessures aux jambes et aux mains;

Joseph Richard, de Brompton Falls, blessures aux mains et aux reins;

Pierre Allard, blessures graves à la tête;

Patrick McHugh, de Capleton, jambe cassée et os fracturés;

Basile Hamel, de Danville, pied cassé;

Maime Basile Hamel, jambe cassée;

Révérend F. Desrosiers, curé de St-François-Xavier, de Brompton, jambe gauche cassée et bras droit fracturé, outre d'autres contusions nombreuses;

C. Cayer, de Danville, blessures à la poitrine. Sa femme est morte sur le coup;

Sa fille, Céline Cayer, qui a sauvé son père de la mort, âgée de 16 ans, a des blessures à la jambe;

Son autre fille, 14 ans, Séraphine, a la jambe cassée;

J. Bennett, porter du char-palais, jambe cassée. C'est un nègre. On craint pour ses jours;

Mademoiselle Godette, d'Arthabaska, blessures internes. Sa sœur est morte;

Madame J. B. Cayer, de Danville, blessures graves à la jambe;

Son fils, Joseph Cayer, blessures générales;

Son autre fils, J. B. Cayer, blessures internes;

Mademoiselle Olivine Morin, blessures générales;

Madame Frank Cayer, de Danville, bras cassé.

Sa fille, Eva, blessures sérieuses;

Antoine Paradis, Arthabaska, 9 ans, blessures aux jambes et aux bras;

Madame L. Morin, de St-George de Windsor, blessures à la tête, à la main et au côté gauche;

Madame Z. Lemelin, St-George de Windsor, contusions à la figure, à la jambe, à l'abdomen et à l'épine dorsale;

Virginie Sylvestre, de St-Adrien de Ham, blessures à la tête et aux jambes;

Hercule Descoteaux et sa femme, blessures générales;

Frank Descoteaux, un enfant de six mois, jambe cassée.

(De l'Événement de mercredi.)

L'émotion causée à Lévis, hier, par la terrible catastrophe de Craig's Road s'est un peu calmée, mais ce matin comme hier, ce désastre est encore le principal sujet de conversation sur la rue comme dans les familles. Hier soir surtout, des rassemblements se formaient en divers endroits; on s'informait de tous côtés des victimes, des blessés transportés à l'Hôtel-Dieu, on discutait les diverses circonstances qui ont entouré la catastrophe, mais on en discutait surtout les causes.

Sur ce dernier point les commentaires vont leur train et bien des théories sont émises. Les uns disent que la machine n'a pu être contrôlée à temps, car des signaux ont été faits par le train stationnant sur la voie principale; d'autres croient que l'ingénieur et le chauffeur ont dû s'endormir, car ils pouvaient voir le premier train à un demi-mille de distance; les uns sont d'opinion que les deux malheureux étaient asphyxiés au

moment de l'accident. Espérons que l'enquête du coroner réussira à établir exactement la cause de l'accident. McLeod et Perkins, le mécanicien et le chauffeur, qui sont au nombre des morts, étaient deux braves employés, sobres, d'excellente conduite, et estimés de leurs supérieurs comme de leurs nombreux amis. On ne peut donc alléguer qu'il y a eu négligence causée par l'ivresse, puisque ces deux hommes ne faisaient jamais usage de boissons et qu'ils étaient remarquables par leur sobriété. La supposition qui semble être la plus vraie, c'est que tous deux, épuisés de fatigue par suite d'un travail prolongé, ont succombé au sommeil.

On nous assure qu'ils étaient en devoir depuis quarante-huit heures. Encore une fois nous espérons que l'enquête, qui se continuera jeudi matin, fera le jour sur ce point, et déterminera exactement à qui incombe la responsabilité de ce terrible désastre.

x

L'Hôtel-Dieu de Lévis, où tous les blessés ont été transportés, hier, dans la matinée, a été assiégré toute la journée par une foule considérable, anxieuse d'avoir des nouvelles des infortunés auxquels les médecins étaient à prodiguer leurs soins.

Le service d'ambulance a été promptement organisé par quelques citoyens de Lévis, qui ont mis, avec beaucoup d'empressement, leurs voitures à la disposition des blessés. Pendant que ces braves citoyens, que la circonstance avait fait ambulanciers, transportaient les blessés à l'hôpital, plusieurs dames et jeunes filles sont accourues à l'Hôtel-Dieu et ont généreusement offert leurs services aux Révérendes dames religieuses qui, vu leur petit nombre, avaient plus de besoin qu'elles ne pouvaient en faire.

L'Hôtel-Dieu de Lévis, dont l'établissement est tout récent, s'est trouvé un peu à la gêne en présence d'un si grand nombre de blessés; il manquait bien des choses, mais la générosité de quelques citoyens et de quelques dames a suppléé à cet état de choses. Ils s'empressent de faire transporter à l'hôpital, des médicaments, des rafraîchissements, des vêtements, des lits, etc. de sorte que quelques instants après, tout ce qui était nécessaire au soulagement des blessés, était en abondance. M. le maire I. N. Belleau, entre autres, a envoyé à l'Hôtel-Dieu une caisse de brandy et diverses autres liqueurs et provisions dont le besoin se faisait sentir. Bref, les médecins, les dames et les citoyens de Lévis ont rivalisé de dévouement pour le soulagement de ces pauvres blessés.

Quelques sœurs grises du couvent sont aussi allées aider aux religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Vers 7 heures, hier soir, vu qu'on était un peu à l'étroit à l'Hôtel-Dieu, une douzaine de blessés ont été transportés au couvent. Ce sont ceux dont les blessures sont les moins graves. Ce transport a été effectué sans accident.

Un peu avant midi, la foule qui se pressait autour de l'Hôtel-Dieu et qui voulait entrer dans les salles, était si grande qu'il a fallu faire garder les portes par des constables. Ce n'est que dans l'après-midi que cette foule s'est dispersée.

x

En faisant une visite à l'Hôtel-Dieu, hier soir, nous avons pu interroger deux des blessés: M. C. Cayer, de Danville, et le Révérend M. F. Desrosiers.

M. Cayer est un des plus éprouvés. Non seulement il est très grièvement blessé, mais sa femme a été tuée et ses deux jeunes filles blessées.

Monsieur, nous a-t-il dit, je suis dans une position bien lamentable, j'ai perdu ma femme, et mes deux enfants sont gravement blessés.

Avez-vous eu connaissance de tout ce qui s'est passé, lui avons-nous demandé. Je n'ai pas perdu connaissance un seul instant. J'étais assis avec ma femme et mes deux jeunes filles. La plus jeune, Séraphine, était assise au côté de sa mère et j'avais à côté de moi l'aînée, Céline. Ma femme dormait la tête appuyée sur l'épaule de sa fille lorsque tout à coup un choc épouvantable s'est produit. Tout croulait avec fracas autour et au-dessus de nous. En un instant nous avons été écrasés et ensevelis sous un amas de décombres. Ça était aussi rapide que l'éclair. Nous étions dans l'obscurité complète. J'étais assis, courbé, et je me sentais écrasé par un lourd fardeau. Lors-

que je fus revenu de ma femme et me surpris, je demandai à ma femme et à mes filles si elles étaient blessées. C'est le plus vieille, Céline, qui me répondit: "Non, dit-elle, je ne sens aucun mal, et vous?" "Moi, lui dis-je, je n'éprouve aucune douleur non plus, mais comment est ta mère?" "Elle ne répond pas et je ne m'aperçois pas qu'elle respire." Quelques instants après la pauvre enfant s'écriait d'une voix tremblante d'émotion: "Je crois qu'elle est morte, car sa figure est froide."

Il me semble que nous avons été un siècle dans cette triste position. Ma fille Céline, qui n'avait qu'un bras de valide, l'autre étant fracturé, travaillait autant qu'elle le pouvait à nous débarrasser. Mais finalement ont vint à notre secours et nous fûmes retirés de sous les décombres. C'est alors que j'ai réalisé toute l'étendue de mon malheur.

Lorsque le convoi s'est arrêté à Craig's Road, nous dit-il, je suis sorti pour aller respirer l'air frais du matin sur la plateforme. Je venais à peine de mettre le pied hors du char qu'une masse énorme s'abattait sur moi. Je me trouvais tout à coup enseveli sous un amas de débris. Je ne savais plus où j'étais et je ne pouvais comprendre ce qui venait de se produire. Je me sentis blessé à une jambe et à un bras. Je n'éprouvais pas de douleur cependant. Avec mon bras valide j'essayais de me dégager, lorsqu'une main bienfaisante se tendit vers moi et m'aidera à sortir de ma dangereuse position. Ce n'est qu'alors que je compris que c'était un accident, et combien il avait été désastreux.

Outre un bras et une jambe fracturés, M. l'abbé Desrosiers souffre aussi de contusions très graves et d'une profonde blessure dans le dos. C'est un des blessés les plus en danger.

L'enquête du coroner est commencée hier après-midi à deux heures. Elle est dirigée par l'assistant coroner, le Dr Garnier. Le coroner Belleau y a assisté cependant lui-même.

Immédiatement après avoir été prévenu de l'affreux désastre, le Dr Belleau s'est mis en devoir de préparer cette importante enquête qui sera, suivant toutes les apparences, fort longue, vu le nombre incalculable, pour le moment, des témoins.

Plusieurs de ces derniers ont déjà été assignés et les détectives ont été fort occupés, hier, à ce sujet, avec l'assignation des jurés qui ont été assermentés sur les midi et dont voici les noms:

Flavien Roy, N. P., chef; Gilbert Carrier, Alph. Dumontier, N.P., Z. C. Dussault, Y. M. Boivin, L. Laflamme, Marc Couture, Elzéar Bédard, Pierre Bégin, O. Cauchon, Albert Lambert, F. X. Couture, M. Moisson, A. Robitaille, F. X. Julien, Eugène Labranche.

Depuis hier midi, deux autres cadavres ont été reconnus. Ce sont ceux d'Archie Patenaude, de Notre-Dame de Bonsecours de Sutley, et M. Girard, des Cantons de l'Est.

A L'HOTEL-DIEU

Nous avons fait, ce matin, une nouvelle visite à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où sont encore de nombreux survivants de la catastrophe.

Les nouvelles des malheureux blessés sont loin d'être rassurantes. A 10 heures, hier soir, on craignait pour les jours de plusieurs malades, notamment de madame Fontaine, de Brompton, à qui on a amputé une jambe; c'est précisément celle dont nous n'avions pu nous procurer le nom.

Madame Basile Hamel, de Danville, James Bennett, le porter du char-palais, étaient aussi en danger de mort prochaine.

Il en est de même du révérend M. Desrosiers, qui endure des souffrances atroces. Il a des blessures internes nombreuses, une jambe et un bras cassés. On nous a fait remarquer, à l'Hôtel-Dieu, qu'il supporte ses souffrances avec une énergie inouïe. Jamais une plainte, une sérénité continuelle qui ferait croire que le malheureux ne souffre pas du tout. Les médecins lui ont fait les opérations nécessaires par son état sans qu'il ne pousse aucune plainte.

Parmi les blessés au sujet desquels on entretenait des craintes se trouve aussi M. Irénée Daigneault, de Danville. Le malheureux est scalpé et souffre de nombreuses autres blessures.

Une mère reconnaissante

Raconte comment la vie de sa fille a été sauvée

L'année et une débilite générale l'avaient amenée à un pied de la tombe. Les médecins n'avaient aucun espoir de la ramener à la santé. Les Pilules Roses du Dr Williams prouvent encore une fois qu'elles sont un sauveur.

De l'Ottawa Free Press :

Une note personnelle parue dans le Free Press, il y a quelque temps, disait que Mlle Sophie Bélanger, 428, rue Cooper, Ottawa, venait de recouvrer d'une sérieuse maladie causée par l'anémie et la débilite générale, a excité apparemment un intérêt plus qu'ordinaire parmi ses parents et ses connaissances. A tel point qu'un reporter du journal crut être grandement intéressé que de visiter la famille et faire un bout de causette avec Mme Bélanger sur le retour à la santé de sa fille après avoir été pendant deux ans considérée une victime irrévocable de cette terrible et dangereuse maladie. Mme Bélanger est une canadienne-française, épouse de M. Jos. Bélanger, dont l'établissement de tapisserie, de peinture et de vitre est au No. 146, rue Bank. Mlle Sophie Bélanger, l'invalide en question, vaillante entre la mort et la vie, est une jeune fille prometteuse de dix-sept ans. Elle étudie chez

envoyai chercher et commençai à lui en donner une à la fois. Avant longtemps nous vîmes une amélioration, et graduellement nous augmentâmes la dose de une à deux, puis à trois à intervalles réguliers. Le changement énorme était incroyable. Ses couleurs revinrent, ses yeux prirent une autre expression, et sa santé et son apparence en général nous intéressèrent encore plus. Avant que la quatrième boîte fut finie, Sophie était capable de se lever et de marcher, et en en prenant encore elle restaura complètement sa santé, et elle se délivra des griffes de la mort. Aux Pilules Roses du Dr Williams est dû tout ce changement, car nous avions arrêté le remède du médecin, et nous ne lui donnâmes que des pilules suivant les directions marquées sur la boîte.

La vie de ma fille a été sauvée par les Pilules Roses et personne ne le sait mieux que sa mère. Je désire faire reconnaître à tous cette guérison, vu qu'il est presque impossible de croire que la pauvre enfant qui gisait là et la jeune fille aux joues roses qui va régulièrement à ses classes sont la même personne en un si court espace de temps, et vous pouvez croire si je conseille aux voisins malades de prendre ce merveilleux remède.

Comme le reporter partait, Mlle Bélanger revenait de l'école. Elle était l'image de la grâce, de la santé et de la beauté; son petit physique dénotait la santé dans tous ses mouvements, pendant que son visage dénotait le charme, qui est un rayon de sa santé. Elle corrobore tout ce que sa mère avait dit, tout en ajoutant quelque peu. Le bonheur loge maintenant dans cette maison où la misère a régné si longtemps, et Mme Bélanger a mis toute sa confiance dans les Pilules Roses du Dr Williams, qui feront pour d'autres filles faibles et malades ce qu'elles ont fait pour sa fille.

L'exportation du beurre

On espère qu'elle produira des millions pour le cultivateur canadien

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, l'inauguration du système des réfrigérateurs préconisé par le gouvernement pour l'exportation du beurre, a eu lieu à Montréal mercredi à bord du steamer Mexico.

Le professeur Robertson, accompagné de plusieurs exportateurs a passé en revue tous les détails du réfrigérateur. Celui-ci peut contenir 864 tinettes de beurre et est à l'épreuve de l'air. Les parois ne composent d'un espace rempli d'air alternant avec un rang de madriers et de papier parchemin. Les parois de la chambre où l'on met la glace sont recouvertes en zinc. Cette chambre a été remplie de glace en présence des visiteurs, et le professeur Robertson en expliqua le fonctionnement. L'isolement est parfait et la glace et le sel seront employées en quantité. Plus tard on se servira d'ammoniaque. Le service bi-mensuel sera pour les ports de Liverpool, Glasgow, Avonmouth et probablement Londres.

Avec ce système de réfrigérateurs, on prédit que d'ici à peu d'années l'exportation du beurre aura atteint \$8,000,000, ou environ la moitié de l'exportation actuelle du fromage.

Un miracle à Sainte-Anne

Une sourde du Mile End guérie.

Au nombre des huit cents pèlerins environ, du Mile End, à Montréal, qui ont été en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, il y avait une jeune fille atteinte de surdité depuis quelque temps et qu'avaient soignée les docteurs Laviolette et Chrétien.

Elle se nomme Virginie Maisonneuve et est âgée de 20 ans.

Tout un émoi a été causé dans l'église quand la jeune fille s'est levée et a déclaré à ceux qui l'entouraient qu'elle était guérie et qu'elle entendait le chant et les sons de l'orgue parfaitement.

M. le Révérend Père Jodoin, O. M. I., curé de l'église Saint-Pierre, Montréal, qui dirigeait le pèlerinage, a appelé les bedeaux de l'église Sainte-Anne pour constater le miracle.

UN HOMME ENRAGE

Tué à coups de bâton

Dalha, Miss., 4.—Un drame poignant vient de se dérouler ici. Un nègre qui avait été mordu, il y a quelques semaines par un chien enragé, a été pris ces jours-ci d'une violente indisposition avec tous les symptômes de la rage. Comme cet infortuné dans ses convulsions essayait de mordre les membres de sa famille et toutes les personnes qui s'approchaient de lui, plusieurs fermiers de la région l'ont saisi et enchaîné, mais le malheureux ayant brisé ses chaînes peu après et ayant attaqué les fermiers, un de ceux-ci l'a tué à coups de bâton sur la tête.

EMEUTE A BOSTON

Les Orangistes, la A. P. A. les Fils d'Amérique

Organisent une démonstration hostile aux catholiques

Boston, 6.—East Boston a été, jeudi, le théâtre d'une émeute sanglante. La A. P. A., les Fils d'Amérique et d'autres loges de fanatiques ont fait une procession dans les rues, traînant dans leurs rangs une maison d'école, montée sur un camion et toute convertie de drapeaux américains. Dans la porte entr'ouverte, on avait placé un personnage représentant l'oncle Sam. Par là, on a voulu protester contre le système des écoles séparées et la direction des institutions éducationnelles par les communautés religieuses.

Onze cents manifestants ont pris part à cette parade, sous la garde de 300 hommes de police.

Dans une voiture, aux derniers rangs de la procession, se trouvait une dame Campbell, portant sur sa poitrine, une fleur orange. La vue de cette fleur indigna une femme ivre qui se précipita vers la voiture, vomissant des insultes à l'adresse de ceux qui y étaient.

La foule, voulant voir ce qui se passait, entourait la voiture, tandis qu'un homme repoussait la femme ivre.

Un des passants se rua alors sur le défenseur des femmes montées en voiture, tandis qu'un bidon rempli de lait tombait au milieu d'elles.

Albert Edwards, d'Everett, membre des Roxbury Horse Guards, voyant la tournure que prenait l'affaire, tira son sabre et se mit à repousser la foule. Son casque jaune ne fit qu'irriter de plus en plus les Irlandais qui se ruèrent sur lui. Quatre des amis d'Andrews, munis de pistolets, se mirent aussitôt à le défendre.

C'est alors que le combat commença. Andrews fut repoussé dans la rue Saratoga, où il tomba deux fois; un des individus armés d'un revolver tira plusieurs coups. Andrews, s'étant relevé, frappait de tous côtés avec son sabre. Il finit par couper le nez d'un jeune Stewart, qui regardait ce qui se passait.

Trois agents de police à cheval arrivèrent à ce moment au galop. L'un d'eux fut atteint par une brique en arrivant sur le théâtre de l'émeute et se fit casser les dents.

Arrivé au No. 449 rue Saratoga, Andrews passa sous le cheval de l'officier Bales et, escaladant la clôture du jardin de son père, disparut.

Le chef de police avait pendant ce temps, réuni 15 officiers de la patrouille et les avait lancés à bride abattue dans la rue Saratoga.

Dès leur arrivée, les agents se mirent à jouer du bâton de tous côtés et nombre de spectateurs, d'émeutiers et de passants eurent la tête fendue.

Michael Doyle a été tellement battu qu'il est mourant à l'hôpital. John Willis est étendu sans vie au poste de police de Boston Est.

Les nommés Kelly et Quirk ont, le premier le crâne fracturé, le second la tête fendue au-dessus de la tempe gauche.

Pendant le combat, plusieurs des manifestants ont tiré des revolvers et ont fait feu de tous côtés.

Willis, qui a été tué, était un passant que la curiosité avait arrêté quelques instants. On dit qu'il a été tué par un nommé Ross, membre d'une des loges qui paraissent.

Un des spectateurs dit que Ross a tiré délibérément sur Willis, l'atteignant dans l'abdomen. Quand Willis fut tombé, Ross tira encore et John Quirk, qui s'était élancé au secours du blessé, a failli être atteint à la tête. Ross et un individu du nom de Brown ont été arrêtés.

Eroulement d'un pont

600 personnes précipitées à l'eau

Elkhart, Ind., 6.—Un accident terrible est arrivé à Bristol, petite ville située à six milles d'ici, à une course en bateaux sur la rivière St-Joseph. 600 personnes se trouvaient sur un pont et pendant qu'on acclamait les vainqueurs avec beaucoup d'enthousiasme, le pont s'est subitement effondré et toute cette masse vivante a été précipitée dans l'eau à une hauteur de 40 pieds. Trente-huit personnes ont reçu des blessures sérieuses et l'on craint que plusieurs personnes ne succombent.

Mort anobite à Lévis

Une vieille femme d'environ 60 ans, nommée Dumont, est morte subitement, cet après-midi à la gare de l'Intercolonial. Elle attendait le convoi à bord duquel elle devait se rendre à Ste-Anne de la Pocatière.

Elle faisait ce voyage dans l'intérêt de sa santé, sur la recommandation de son médecin. Elle a succombé à une syncope du cœur.

Contes et Nouvelles

Les Corbeaux

Tout le jour, on avait violemment combattu...

L'infanterie avait donné, baïonnette basse, sous les volées de mitraille; la cavalerie avait furieusement chargé, bride aux dents, dans des masses noires où elle avait fondu.

La canonnade avait cessé: la bataille était finie.

Dans les lointains empourprés par le couchant, les régiments s'enfonçaient, tristes, mutilés, vaincus. Couronnant les crêtes de la ligne de collines barrant l'horizon, ce qui restait de cavalerie attendait, face à l'ennemi, que le mouvement de retraite se fût prononcé, que les frères de l'infanterie et de l'artillerie fussent à l'abri des obus prussiens.

Dans la pleine labourée par la mitraille et inondé de sang, un grand calme régnait maintenant, que troublaient des blessés et les hoanissements plaintifs des chevaux éventrés.

Immobiles, silencieux, nos cavaliers fixaient obstinément le versant opposé au sommet duquel apparaissaient les casques à pointe: si les Allemands s'acharnaient à la poursuite, des vaincus, franchissant cet limite et osaient descendre dans le vallon, on chargerait, on chargerait encore, on chargerait toujours, tant qu'il en resterait un!

La boucherie, la boucherie horrible et sublime recommencerait...

Au fond de la vallée, un blessé venait de reprendre ses sens, pénétré par la fraîcheur du soir, et, après s'être péniblement soulevé et appuyé sur le coude, il inspectait les environs de ses yeux atones, grands ouverts par la surprise d'être encore de ce monde. Devant lui, car il était tombé en faisant face, il aperçut confusément les masses ennemies garnissant les hauteurs, et un éclair de rage et de désespoir illumina ses grands yeux noirs.

Avec des efforts inouïs, il tenta de se déplacer: sa main fouilla le sol, fiévreuse, avide, et y ramassa une loque informe, maculée, lacérée...

Puis son regard se porta du côté opposé, interrogateur. Un rayon d'espérance lui inonda le cœur quand il aperçut, démesurément grandis par le couchant en feu, de fiers escadrons déployés en bataille; dans les rayons obliques du soleil déclinant, hommes et chevaux prenant de fantastiques proportions, et les brises du soir, en se jouant dans les crinières, semblaient pousser en avant la phalange des géants.

Comme s'il présentait être le jouet d'une illusion, le blessé—un capitaine d'infanterie—se laissa lourdement tomber à terre et colla son oreille contre le sol. Il crut entendre une lointaine chevauchée qui approchait, approchait...

"Ils viennent, murmura-t-il, vive la France!"

Et, ayant replacé sous son corps la précieuse loque, il s'étendit de nouveau sur le sol et s'évanouit.

Quand il revint à lui, la nuit avait envahi la plaine. Les escadrons resplendissants et superbes avaient disparu, et l'officier se demanda s'il n'avait pas fait un beau rêve. A travers le vallon sombre où dormaient les morts et souffraient les blessés, des lumières couraient comme des feux follets dans une nécropole.

"Tonnerre! que j'ai souffert! gronda une voix rauque, dans la nuit, à quelques pas de l'officier.

—Qui vive? questionna le blessé.

—France! Se cuirassiers.

—France! répéta l'officier, comme un enfant à son réveil dit: maman!

—Et vous? demanda la voix.

—56e de ligne.

—Vive la ligne!

—Vive les cuirassiers!

—Les cuirassiers sont morts! fit l'homme d'une voix sombre, morts au champ d'honneur! il n'en reste plus! Vous êtes blessé? reprit-il après un silence pénible.

—Une balle dans la poitrine, mon compte est bon!

—Moi j'ai une jambe qui s'est séparée de moi, le bras droit cassé... Une fièvre de cheval... Ah! mais... le soir m'étrangle!

Quelques instants après ce court colloque, le capitaine entendait le cuirassier, en proie au délire, commandant:

—Escadrons! chargez!"

—Pauvre garçon! murmura-t-il, oubliant ses propres souffrances.

* * * Il fut tiré de son engourdissement par un bruit de voix allemandes. Ses yeux, en s'ouvrant, furent éblouis par la lumière d'une lanterne qu'il dirigeait sur lui. L'homme qui portait le falot avait l'uniforme prussien; sa manche était ornée du brassard des ambulanciers.

Si affaibli qu'il fût, l'officier comprit: les Allemands ramassaient les blessés. Il eut un sursaut qui le désigna à l'attention du soldat ennemi.

"En voilà un qui n'est pas mort, fit-

il, dans sa langue; il paraît même assez peu endormi."

Un officier s'approcha:

"Un capitaine! fit-il, et décoré; qu'on l'emporte!"

Le blessé eut, de la main, un geste de refus:

—Merci, fit-il, c'est inutile; je n'en ai pas pour une heure!

—Ah! il paraît que vous entendez l'allemand, vous? moi, je vous dis que vous en réchapperez. N'est-ce pas, docteur?

Un médecin qui accompagnait les brancardiers examina sommairement la blessure et eut un hochement de tête indécis.

—Vous voyez bien, reprit aussitôt le blessé; je vous dis que je suis tué!

—Mais, pas du tout! allons!

—Non! fit l'officier avec effort; vous ne m'emmenerez pas!

—C'est ce que nous allons voir!

—J'ai tout autour de moi des camarades auxquels vos soins seront plus utiles: relevez-les.

—Nous perdons notre temps, maugré l'officier prussien.

Les brancardiers firent encore un mouvement.

—Je vous dis que je veux rester là... vous entendez? Je suis tué... Je ne veux pas être emmené en captivité... Je veux mourir là où je suis tombé!

De ses mains croisées, l'officier semblait vouloir s'accrocher au sol qu'il avait si vaillamment défendu.

—Ces Français! fit l'officier ennemi en haussant les épaules, il faut qu'ils posent jusqu'à la dernière minute. Enlevez! commanda-t-il en détournant la tête.

—Ah! bandits! râla le blessé.

Il chercha son sabre pour se défendre, se souleva à demi, et retomba comme une masse sur le sol, les membres raidis par l'agonie.

Les ambulanciers le soulevèrent pour le transporter, et celui qui tenait la lanterne poussa un cri de triomphe. Sous le cadavre du capitaine, il venait de ramasser un lambeau de drapeau prussien arraché pendant la lutte.

—Ah! ah! s'exclama l'officier prussien, je comprends son entêtement, maintenant; il voulait s'endormir sur son trophée. Quel luxe, mon capitaine!

—Laissez donc dormir les morts! gronda une voix railante à quelques pas; dépouillez les cadavres, corbeaux! mais ne les insultez pas!

Voilà comment, en 1870, un drapeau prussien fut repris sur les Français!

Z.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

Rapport pour le mois de juin

Le Bureau provincial d'Hygiène de Montréal, vient de publier le rapport suivant au sujet des maladies contagieuses pendant le mois de juin, dans diverses localités de la province:

Argenteuil, 2, fièvre typhoïde, diphtérie et grippe; Beauce, 1, fièvre typhoïde, diphtérie; Beauharnois, 1, fièvre scarlatine; Berthier, fièvre typhoïde; Champlain, 2, fièvre scarlatine et 4 cas de grippe; Chicoutimi, 3, fièvre scarlatine, 1 fièvre typhoïde, 1 grippe et 2 rougeole; Châteauguay, 1, diphtérie, 1 fièvre scarlatine, 1 rougeole et 5 grippe; Compton, 3, fièvre scarlatine, 7 rougeole, 4 toux violente; Dorchester, toux violente; Drummond, 15 toux violente; Gaspé, 1 diphtérie, 1 grippe; Hochelaga, 4 rougeole, 4 diphtérie, fièvres scarlatines et typhoïdes; Huntingdon, 1 rougeole; Jacques-Cartier, 3 diphtérie, 2 grippe, 2 toux violente, 1 fièvre scarlatine; Kamouraska, 1 diphtérie; L'Assomption, 2 fièvres typhoïdes; Lévis, 1 toux violente, 1 rougeole, 7 diphtérie; Lotbinière, 1 grippe; Maskinongé, 1 diphtérie, 2 typhoïdes, 1 grippe; Mégantic, fièvres scarlatine et typhoïde; Missisquoi, 1 rougeole; Montmagny, 1 diphtérie; Ottawa, 15 diphtérie, 7 fièvre scarlatine; 1 grippe; Pontiac, 9 fièvre scarlatine, 2 diphtérie; Portneuf, 1 diphtérie, 2 toux violente; Richelieu, 5 toux violentes; Saguenay, 2 grippe, 1 fièvre typhoïde; Terrebonne, 6 diphtérie, 1 toux violente, 1 rougeole; Ste-Anne des Plaines, 1 diphtérie; Wolfe, rougeole; Yamaska, 15 grippe; Québec, 12 cas de diphtérie, 3 de fièvre scarlatine et un de typhoïde.

Un mannequin dans un cercueil

Clifford, Ind., 8.—Un télégramme reçu en cette ville ces jours derniers, demandait qu'une fosse soit préparée pour l'inhumation d'un nommé Thomas Meyers, un ancien habitant de Clifford, qui venait, soi-disant de mourir à Greenfield. Ainsi fut fait et le cercueil fut mis en terre sans être ouvert, attendu que ceux qui conduisaient les funérailles déclarèrent que le cadavre était dans un état de décomposition trop avancée pour être vu.

Avant-hier, un représentant de l'ordre des forestiers indépendants où Meyers était assuré pour \$4,000 a demandé l'exhumation du cadavre pour l'identifier et a découvert que le cercueil ne contenait qu'un mannequin et un morceau de fer.

Les conquêtes du catholicisme

Une imposante cérémonie religieuse vient d'avoir lieu à l'église Saint-Pierre à Montréal.

Une jeune fille de quatorze ans a abjuré le protestantisme pour entrer dans le giron de l'église catholique.

La nouvelle convertie se nomme Marry Kurrie. Elle est d'origine allemande. Ses parents ont habité Montréal jusqu'à il y a trois semaines, alors qu'il sont partis pour les Etats-Unis. Tous les membres de la famille Kurrie sont protestants. La jeune Marry fréquentait l'académie de Madame Marchand et le travail de sa conversion a commencé dans cet établissement d'éducation.

Mlle Beaudoin, présidente de la congrégation des jeunes filles de l'église Saint-Pierre, a secondé le travail accompli à l'académie et le R. P. Perreault, O. M. I., y a mis la dernière main. La jeune néophyte a été parfaitement instruite de la religion et des devoirs qu'elle impose.

Ce baptême d'adulte a donné lieu à une touchante cérémonie à laquelle des milliers de personnes ont assisté. L'église Saint-Pierre était bondée. C'est le R. P. Jodoin, O. M. I., supérieur qui a reçu l'heureuse enfant dans le sein de l'Eglise. La cérémonie a commencé dans la tour où ont eu lieu les exercices, et s'est terminée à la balustrade où l'eau sainte du baptême a coulé sur le front de la jeune vierge.

L'émotion a gagné un grand nombre de fidèles qui n'ont pu renier leurs larmes.

Immédiatement après le baptême, le R. P. supérieur a présenté à la nouvelle convertie un plateau contenant un costume blanc complet, et les Enfants de Marie qui l'entouraient l'en ont revêtue.

Les parrain et marraine de Marry Kurrie ont été Monsieur et Madame Aumond de la rue Visitation. Ce sont les protecteurs de cette enfant qui l'ont adoptée pour trois ans. Une magnifique allocution a été prononcée par le R. P. Gohiet, O. M. I., d'Ottawa.

Un homme tué par une locomotive

Montréal, 4.—Un accident de chemin de fer a eu lieu avant-hier à St-Henri de cette ville.

Un nommé Francis Anderson, se rendant à l'épicerie pour y faire des achats. Il voulait passer sur la voie ferrée. En arrivant à la traversée de la rue Ferdinand, il fut frappé par la locomotive du train de Vaudreuil et lancé à une grande distance sur un poteau.

Anderson ne perdit pas cependant connaissance et quoiqu'il fut blessé sérieusement il a pu parler à ceux qui sont venus l'aider à se relever et dit qu'il souffrait de douleurs internes.

Le chef Massy téléphona à l'hôpital général et la voiture d'ambulance de cet hôpital vint chercher le malheureux.

À l'hôpital, on constata qu'outre la jambe gauche fracturée, il avait une grande coupure à la tête et souffrait aussi de blessures internes.

Les médecins ont tenté de sauver sa vie, mais inutilement; il est mort peu de temps après son admission à l'hôpital.

Le défunt était veuf et âgé de 40 ans. Il laisse deux fils et une fille, ainsi qu'un grand nombre d'amis, car c'était un citoyen très respectable.

Nouvelles de Chicoutimi

La petite ville de Chicoutimi est depuis quelque temps entrée dans un mouvement de progrès qui peut rivaliser avec toutes les autres villes de la province. Dans un voyage fait récemment dans cette région, un de nos rédacteurs a eu occasion de le constater de visu. Grâce à la courtoisie du jeune et populaire maire de l'endroit, M. J. D. Guay, il a pu obtenir tous les renseignements voulus au sujet des améliorations qu'on est à faire à la ville.

Chicoutimi aura bientôt son aqueduc et son système d'éclairage électrique. Le pouvoir moteur sera emprunté à la grande chute de Lotbinière située à quelques arpents de l'embouchure de la rivière Chicoutimi non loin des scieries Price.

Disons en passant que la chute de Lotbinière, haute de 300 pieds, est une des plus extraordinaires qu'il soit possible de rêver. Impossible de ne rien trouver de plus intéressant que cette énorme masse d'eau, dont on évalue la force à 20,000 chevaux-vapeur et la seule visite à ces chutes vaut le voyage.

On y prendra le pouvoir pour l'aqueduc, la lumière électrique et pour alimenter un moulin à pulpe qui y sera bientôt établi, grâce à la formation d'une compagnie dans ce but, avec un capital de \$40,000.

On estime qu'à la fin d'août les travaux seront terminés.

L'hôtel Martin a subi de grandes améliorations. On est à achever la construction d'une annexe qui doublera la grandeur de l'édifice.

LE DRAME DE ST-HENRI

Un témoin a vu la victime le 13, vers midi

Suite de l'enquête

L'enquête a été reprise à deux heures, hier après-midi. La salle s'est remplie comme aux séances précédentes.

Plusieurs dames étaient présentes. Quinze témoins ont été assignés pour cette après-midi, mais il n'est pas probable que tous soient appelés.

Les bruits ont couru, à St-Henri qu'on avait fait des arrestations, mais ces bruits étaient sans fondement. A l'heure qu'il est, il n'y a pas d'arrestation, et rien n'indique que l'on est sur le point d'en faire.

Le premier témoin entendu hier après-midi a été Denise Hébert, épouse de Pierre Corbeil, 120, rue Delnelle. — J'ai demeuré voisine de Demers il y a quatre ans l'automne prochain. En général, le ménage allait assez bien, mais il y avait quelquefois du discord. Une fois, Demers a envoyé sa femme louer une maison alors qu'elle était peu en état de le faire; et elle a pleuré. A propos d'un déménagement il avait parlé d'un ton brusque, ce qui était son ton ordinaire. Quand il est arrivé avec son ménage à la nouvelle maison, il a commandé sa femme rudement. J'ai trouvé Demers brutal de parler comme ça en présence des étrangers qui se trouvaient là. Jamais madame Demers n'a parlé de son mari. Elle paraissait toujours être dans la peine. Elle était très rangée; à 8.30 heures ou 9 heures, son ménage était terminé. Je n'ai jamais remarqué qu'elle se couchait dans le jour. Demers sortait tous les soirs, mais je crois qu'il sortait pour les besoins de la maison. Je l'ai vue une fois en fête dans le temps du jour de l'an.

Jules Bergeron, 12 ans, 3418 rue Notre-Dame :

— Je me rappelle du jeudi de la mort de Madame Demers. C'est maman qui m'a dit que madame s'était coupé le cou. Quand elle m'a dit cela, j'arrivais de jouer. Maman a dit : "Madame Demers vient de se faire couper le cou." Elle parlait de cela avec toute la famille, mes sœurs et M. Migneault; maman m'a dit : Te rappelles-tu d'avoir vu madame Demers à midi et vingt minutes. J'ai remarqué l'heure parce qu'il était déjà tard et que je ne voulais pas aller chercher du lait pour M. Migneault qui devait s'en aller travailler. Quand j'ai vu madame Demers j'étais assis sur une boîte de bois. Maman voulait m'envoyer chercher du lait et je reculais en disant que je ne voulais pas aller chercher du lait. Maman parlait bas. J'ai été chercher le lait finalement chez madame Leclerc et j'y allais tous les jours contre mon gré. Le mercredi je me suis assis sur la boîte et c'est ma petite sœur qui ce jour-là est allée chercher le lait. Ma mère a dit qu'elle n'était pas bien certaine de l'avoir vue et ma sœur aussi, car elle ne l'avait vue que de côté. J'ai vu descendre madame Demers et elle s'est rendue à son hangar. Le hangar n'était pas à clof. Elle a apporté des petits éclats, après avoir refermé la porte sur elle. Elle avait les éclats dans son tablier.

Je ne puis dire la couleur de son tablier. Elle avait une robe bleue. Le mercredi avant midi elle se bécotait sur sa galerie en arrière. Elle ne s'est pas arrêtée en revenant du hangar, mais elle courait. J'ai remarqué madame Demers jeudi, parce que maman m'a dit : "Tais-toi, il y a du monde qui descend." Je ne me rappelle pas que mercredi soir maman m'ait fait faire à cause que je parlais trop fort. Jeudi, j'ai vu travailler M. Ducloux en arrière de la maison, mais je n'ai pas vu M. Deguise parler à madame Demers. Le jeudi, entre 12 et 12.30 heures, j'ai vu travailler l'ouvrier au pied de l'escalier. Maman a dit le soir que madame Demers avait été tuée entre midi et demi et une heure.

Théodore Migneault, rue Notre-Dame : J'ai vu madame Demers la veille de sa mort sur la plateforme au-dessus de la cuisine.

Je suis sorti cette après-midi là et vers trois heures, j'ai appris la nouvelle. Je suis retourné à la maison où j'ai trouvé la deuxième fille de madame Bergeron, Blanche. Celle-ci m'a dit qu'on disait que la femme d'à côté s'était coupé le cou. Une autre des filles de madame Bergeron a dit que madame Nantel avait crié : "Madame Demers est mourante." Elle m'a dit qu'elle avait essayé de passer par devant, mais qu'elle avait été obligée de faire le tour. Ce jour-là elle n'est pas passée par dessus la clôture.

L'enquête se continue.

Voici un résumé des derniers témoignages qui ont été donnés à la séance de mercredi après-midi :

JOSEPH LAPARÉ, constable. Il a été laissé par le chef Massy chez Demers où il est resté jusqu'à 6 heures. Il est allé souper ensuite et a repris sa garde jusqu'à minuit.

Il ne se rappelle pas que le coronar, en

partant, lui a recommandé de faire de minutieuses perquisitions avec le frère et les sœurs de Demers.

Il a examiné les cendres du poêle et n'y a rien trouvé de suspect.

C'est en sa présence que l'on a trouvé la vaisselle sale sous l'évier.

Le soir il a causé avec Demers. Ce dernier lui a dit : "C'est bien malchanceux pour moi de perdre une si bonne femme. C'était un ange !"

Il lui a parlé d'un homme qui était venu la veille au soir sur la plateforme et avait causé une grande frayeur à sa femme. C'est vers 11 heures et demie qu'il lui en a parlé.

Le mardi suivant il est retourné empaqueter. Il a manipulé quelques vêtements et des linges sales. Il les a examinés mais ne peut affirmer que des taches de sang ne lui aient pas échappé.

C'est lui qui a trouvé la clef dans le tiroir de la machine, sous divers objets. Il a constaté qu'elle ouvrait la porte; mais Demers lui a dit que ce n'était pas la clef de cette porte.

M. ISRAEL LAVALLÉE, 650 rue Ste-Catherine à Hochelaga. Il a pensionné en 1891-92 chez les Demers. Il sortait quelque fois avec le mari. Mme Demers ne trouvait rien à redire.

Il a été témoin une fois d'une difficulté au sujet de l'enfant alors âgé de 3 mois. Ce dernier pleurait. Demers lui donna une petite tape.

— N'est-il pas vrai que pendant votre séjour dans cette maison, Demers a tellement battu sa femme que l'on a dû aller chercher la police ?

— Non, monsieur, jamais.

Demers traitait bien sa femme. Celle-ci lui a bien dit une fois que cela pouvait mieux aller, mais elle ne s'est pas plainte que son mari la fit souffrir.

M. LÉON TRUDEAU, 350 rue Dolis, Ste-Cunégonde, est un ami de Napoléon Demers qui venait souvent le voir.

— Je suis informé par des rapports spéciaux que vous avez passé la nuit du 12 au 13 à fêter avec Demers. Est-ce vrai ?

— Non, monsieur, je jure n'avoir même pas vu Demers, mercredi. Je ne l'ai vu que dans l'après-midi du 13. J'ai un frère du nom de Napoléon et j'affirme également qu'il n'a point passé la nuit avec Demers.

Quand nous sortions ensemble, il rentrait vers onze heures du soir.

Le facteur Beaudin, Arthur, déjà entendu, est assesseur de nouveau.

— J'ai appris que vous avez raconté dans un certain endroit que vous aviez passé la nuit du 12 au 13 à fêter avec Demers, et que vous ne l'aviez pas déclaré à votre premier interrogatoire parce que le coronar ne vous l'avait pas demandé ?

— Ce jour-là, je n'étais pas à St-Henri, et je n'avais pas vu Demers depuis le 27 mai dernier.

Une femme incendiaire

Hull, 4.—M. Cousineau, huissier de la Pointe Gatineau, a fait l'arrestation d'une femme du nom de Lalonde, dans le township de Villeneuve, près de Buckingham, accusée d'avoir mis le feu aux bâtiments de son mari, la semaine dernière. La prisonnière a été conduite à la prison de Hull. L'enquête préliminaire a eu lieu devant le recorder Champagne. Le fils de la prisonnière a déclaré que sa mère lui avait dit, la journée avant l'incendie, que c'était elle qui avait mis le feu.

Il paraîtrait que c'était après une chienne de famille que la chose a eu lieu. On dit que Mme Lalonde est quelque peu atteinte d'aliénation mentale. La cause a été remise. Lorsque Mme Lalonde a été arrêtée, elle déclara à l'huissier que c'était elle qui avait mis le feu chez son mari.

Au Lac Saint-Jean

Le quai construit par le gouvernement fédéral à Roberval, sur le lac Saint-Jean, est terminé, de sorte que les voyageurs et les touristes qui désirent aller à un endroit quelconque, en bateau, s'embarquent facilement sans avoir, comme ci-devant, recours à la chaloupe.

Cette année, le nombre des touristes est plus considérable que d'habitude et tout fait présager une affluence considérable à l'ouverture de la saison, vers le 15.

Les scieries sont en pleine opération. Les affaires s'élèveront cette année à un montant inouï dans la région.

L'industrie laitière au lac Saint-Jean est en pleine prospérité si l'on en juge par le fait que durant l'année 1894, plus de 1,100,000 livres ont été produites représentant une valeur de plus de \$100,000. Cette année, dans la seule paroisse de Saint-Jérôme, depuis le commencement de la saison, on en a produit plus de 40,000 livres.

Les 1,100,000 livres mentionnées plus haut ont été transportées par le chemin de fer. Il va sans dire qu'une très grande quantité a été transportée par la voie du Saguenay.

Nouvelles du Cap St-Ignace

On nous écrit du Cap St-Ignace :

On vient de bénir, au Cap St-Ignace, quatre tableaux représentant diverses circonstances de la vie de St-Ignace, patron de la paroisse : Veillée de St-Ignace à Montserrat; St-Ignace à Manrèse; St-Ignace écrivant ses exercices spirituels et St-Ignace convertissant St-François-Xavier. Ces toiles, d'une si belle exécution, sont l'œuvre de M. Jos. Scherer, de St-Joseph de Lévis, jeune peintre d'avenir.

Pour rendre son travail aussi parfait que possible, cet artiste n'a pas reculé devant les sacrifices. Il est allé à Paris examiner les œuvres d'art, et il a eu la bonne fortune d'y rencontrer deux belles copies : St-Ignace écrivant ses Exercices, par Mignard, dans le palais de St-Sulpice, et de St-Ignace à Manrèse, par C. Ségers, dans le cabinet d'étude du Père Croix, S. J., qui a si bien écrit la vie de St-Ignace. Les deux autres ont été faits d'après des lithographies des tableaux de Gagliardi. Ces magnifiques toiles complètent les décorations du chœur de l'église.

Le même jour, on a fait revivre un autre tableau qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais qui réveille bien des souvenirs. Au maître-autel de la vieille église, démolie en 1880, se trouvait un grand tableau représentant St-Ignace lisant ses constitutions à ses compagnons. Forcé de quitter la place d'honneur qu'il occupait depuis près de trois quarts de siècle, il fut relégué dans un coin obscur, sans espoir de reprendre ses droits. Grâce à cette retraite et au silence qu'on garda sur son compte lors de l'inauguration de la première église, en 1881, il sut échapper à l'incendie.

L'entrée en scène de ses jeunes frères tout pimpants, l'accueil chaleureux qu'on leur fit rappelleront son souvenir et ses états de service. Il fallait réparation d'honneur. Aussi après une toilette rajunie, put-il prendre sa place d'autrefois, du moins une place convenable, au-dessus de la tribune de l'orgue.

Sa réparation fut saluée avec une joie vive surtout par les anciens.

Lundi, 1er juillet, a eu lieu la distribution des prix au couvent. C'est la première année d'existence de cette maison et l'expérience d'un an a suffi pour prouver la supériorité des S. S. de la Charité dans l'enseignement. Les parents ont été émerveillés des progrès en tous genres chez ces nombreuses enfants.

On sait que des mains habiles et expérimentées ont traité ces intelligences novices et façonné ces jeunes cœurs.

Le dialogue (la Rosière de Salency), qui a couronné la séance, a révélé chez ces jeunes actrices une facilité d'élocution et un naturel si charmant qu'elles ont ravi les applaudissements et mérité le rappel.

Une bonne réputation

La réputation du Baume Rhumal comme guérisseur du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, repose sur des milliers de guérisons. Dans toutes les pharmacies.

Le crime de Lennoxville

Lennoxville, P. Q., 3.—L'enquête sur la mort de James Henry Hull, égorgé par le toqué Mark Sherburn, s'est continuée hier soir, sous la présidence du coronar Woodward, à l'hôtel de ville.

Mme Hull dit que le meurtre a été commis dans la chambre où Sherburn logeait quand il visitait la famille et où Hull couchait avec lui.

Maud Foan, 14 ans, fille adoptive de la victime, dit que Hull et Sherburn ont dîné avec la famille et paraissaient en excellents termes après le dîner. Hull et Sherburn sont entrés dans le hangar. Quelque temps après elle passa sous la fenêtre de l'appartement où Sherburn et son père s'étaient rendus au sortir du hangar. Elle entendit un cri de douleur et crut reconnaître la voix de son père. S'élançant vers sa mère, elle lui dit qu'elle croyait Sherburn fou. Les deux femmes montèrent l'escalier à la course, elles trouvèrent les deux hommes sur le lit. Sherburn était étendu sur son père.

Annie Foan, âgée de 13 ans, est montée à la chambre où se trouvait sa mère et sa sœur. Elle a trouvé un rasoir qu'elle a présenté à sa mère en lui disant : Il a commis le crime avec cela. Elle n'a pas vu Sherburn.

Stanislas Bolduc, appelé par la petite Foan, a vu les cadavres.

Le constable Dudlin, est allé à la maison des Hull, averti par la jeune Foan qui était toute couverte de sang.

Quelques voisins s'élevaient Hull, à son arrivée. Sherburn était couché sur le ventre.

Il trouva sous Sherburn un rasoir qu'il présenta aux jurés. Il a trouvé la boîte de ce rasoir dans la valise de Sherburn.

Après son arrivée à l'hôpital, Sherburn a écrit sur deux morceaux de papier :

M. Hull est-il mort ? Quand est-il

mort ? J'ai voulu le raser. Il ne voulait pas.

M. Dudlin raconte que pendant qu'il veillait Sherburn à l'hôpital, dimanche, le toqué le croyait endormi, a voulu l'assommer avec une table pesant une cinquantaine de livres.

Quand il a saisi le fou, Sherburn lui a dit : "Je croyais que vous aviez dormi assez longtemps."

Le Dr Robertson dit que les blessures sur Hull et Sherburn paraissent avoir été faites avec un rasoir. Les deux hommes ont pu s'infliger ces blessures. Le Dr Worthington ne considère pas que Sherburn est en état de paraître devant le jury.

Le jury a rendu un verdict allant à dire que Hull avait été tué par Sherburn.

Le meurtrier sera conduit en prison, où il demeurera jusqu'à ce que l'état de ses blessures lui permette de comparaître devant le magistrat.

PARLEMENT FEDERAL

Le traité franco-canadien

Ottawa, 5.—Dans la Chambre des Communes hier après-midi, M. Laurier a demandé si le gouvernement admettrait franc de droits les canistres à lait fabriqués aux Etats-Unis et importés au Canada pour être remplis de lait et exportés aux Etats-Unis.

M. WALLACE dit que la loi ne permettrait pas d'entrée en franchise de canistres à lait importés des Etats-Unis.

M. LAURIER demande si l'hon. M. Foster est capable de donner des informations sur le cours des affaires et dire les mesures qui devront encore être présentées devant la chambre.

M. FOSTER dit qu'il regrette de ne pouvoir donner à l'hon. Monsieur aucune autre information ce jour, mais qu'il espère pouvoir en donner demain, après-midi.

En réponse à M. Casey, l'hon. M. Ouimet donne toutes les informations sur la construction d'un pilier à la Baie St-Paul, comté de Charlevoix, et Sir A. P. Caron donne les renseignements sur le transport de la malle entre la Baie St-Paul et Chicoutimi.

Après discussion par MM. Edger, Mills, Bothrell, Laurier, Foster, Ouimet et autres, le bill concernant le traité franco-canadien est lu une troisième fois et adopté sur division.

Sur motion, la chambre se forme en comité des subsides. Sir Richard Cartwright attire l'attention de la chambre sur une lettre de Sir McKenzie Bowell, à M. McNeil, M. P., de North Bruce, niant que ce dernier serait nommé sénateur, et disant que les sièges vacants au Sénat avaient été promis depuis longtemps.

Il propose alors un amendement, blâmant le gouvernement de ne pas avoir rempli les sièges vacants au Sénat.

Cet amendement est perdu par un vote de 95 contre 55.

A six heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

A la séance du soir, M. DAVIES attire l'attention de la Chambre sur le fait que des navires canadiens ont été saisis par les Russes en 1892 et que les équipages avaient été transportés aux ports les plus rapprochés de Russie.

La valeur des navires saisis est de près de \$50,000. Ce qu'il veut savoir, c'est si le gouvernement du Canada a protesté vigoureusement auprès du gouvernement russe.

En réponse, sir CHARLES HIBBERT TUPPER dit que le gouvernement du Canada avait des pouvoirs très limités, mais qu'il avait rempli son devoir en cette occurrence.

La Chambre se forme en comité des subsides sur les appropriations pour les sauvages.

M. MULOCK demande si l'hon. M. Daly pouvait donner des explications à la chambre sur les troubles qui existaient dans la réserve des Pieds Noirs, tels qu'ils sont rapportés par le Globe, de Toronto.

L'hon. M. DALY dit que le rapport du Globe était exagéré et calculé pour faire beaucoup de tort au gouvernement.

Il a reçu une dépêche du sous-commissaire de la réserve, disant que tout y était tranquille.

Vers la fin d'avril, une petite fille de la réserve des Pieds Noirs tomba malade. Le médecin mandé déclara qu'elle souffrait de la diphtérie et mourut deux jours après. La mère de l'enfant était satisfaite de la manière dont elle avait été traitée, mais le père se figura que le Révérend M. Pinna, de l'église d'Angleterre, était en quelque sorte responsable de la mort de sa fille et jura de tirer vengeance de Pinna, à la première occasion.

On a cru prudent de faire prendre un congé au ministre et depuis qu'il est parti de la réserve, tout y est tranquille.

La chambre s'ajourne à 11.40 hrs p.m.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons cette semaine la publication d'un nouveau feuilleton intitulé

Rose et Marie-Blanche

C'est un des romans les plus mouvementés et les plus dramatiques.

L'action étonnante de ce récit commence aux jours sombres de la commune à Paris.

Au milieu des péripéties les plus variées et les plus imprévues, passent des personnages originaux de toute nature et de gracieuses et touchantes figures de femmes. Trois d'entre elles feront couler bien des larmes, tandis que des caractères inoubliables de grandeur, de charité, de dévouement, commanderont l'admiration.

Nous sommes convaincu que

Rose et Marie-Blanche

sera lu avec beaucoup d'intérêt par tous nos lecteurs.

Les catholiques des deux Amériques

La population du nord et du sud de l'Amérique est d'environ 110,000,000 dont 67,000,000 sont catholiques et 53,000,000 sont protestants, juifs, athés etc.

Les Catholiques résident dans les Etats-Unis 12,000,000 au Canada et l'Amérique Anglaise 2,200,000, à Cuba et Porto Rico 1,000,000, à Hayti et St-Domingue, 1,000,000, au Mexique, 11,600,000, dans l'Amérique Centrale, 3,150,000, au Brésil, 14,000,000, dans la république Argentine, 4,200,000, dans la Colombie, 4,000,000, au Pérou, 3,000,000, au Chili, 2,700,000, en Bolivie, 2,300,000, au Venezuela, 2,100,000, à l'Equateur, 1,150,000, en Uruguay, 150,000, au Paraguay, 500,000.

Ainsi, les catholiques sont de beaucoup plus nombreux que n'importe quelle autre dénomination religieuse.

La P. P. A. a un fort ouvrage à faire ; celui de nous détruire. *Catholic Telegram.*

Le pont de Ste-Anne de la Pêrade

Les travaux du pont que la municipalité de Ste-Anne de la Pêrade fait construire avec l'aide du gouvernement sont sérieusement commencés. MM. Beaucage et fils, les entrepreneurs de la maçonnerie, termineront en septembre ou octobre et le tablier de fer posé par un ancien Québécois, M. Ant. Rousseau, de l'Imperial Bridge Co., de Montréal, sera installé six semaines après et coûtera \$19,800. La maçonnerie coûtera \$13,000 et la pierre est tirée des carrières de M. Beaucage, à St-Alban.

Les piliers sont enfoncés à 30 pieds et sont au nombre de quatre. Les journaliers sont payés \$1.00 par jour. Environ 800 verges de pierre entreront dans la confection des piliers. Une trentaine d'ouvriers y travaillent.

Chose étrange, le bois des anciens piliers a été retrouvé parfaitement sain après 54 ans.

A l'endroit où était l'ancien chenal maintenant complètement bouché, on placera un pilier en pierre.

Le meurtre de David Scollie

Peiorboro, Ont., 7.—Le détective provincial Murray, qui s'était rendu à Ocala, Floride, il y a environ deux semaines, pour opérer l'arrestation de M. et Mme Gray, accusés du meurtre de David Scollie, de Otonabec, est arrivé en cette ville à midi avec les deux prisonniers. Une foule de personnes s'étaient rendues à la gare pour voir les inculpés, qui sont accompagnés de leurs six enfants, dont le plus vieux a 13 ans et le plus jeune n'a pas encore un an. Toute la famille a été conduite devant le magistrat Edminson ; après une courte délibération, il a été décidé de remettre l'enquête au 12 courant.

Le magistrat Edminson a permis au constable qui a l'instruction de conduire les deux accusés en prison d'accorder aux amis de M. et Mme Gray de prendre soin des enfants, s'ils en manifestent le désir.

L'esprit d'autrui

Un des plus grands voleurs du pays fut un jour pris par les archers du prévôt, qui l'amènèrent devant lui, disant :

—Monsieur, ce grand voleur que nous vous amenons, qui a fait tels et tels vols en tel lieu et à tel.

Ce voleur répond :

—J'ai fait bien pis, monsieur.

—Il est vrai, répond un des archers ; c'est lui qui vola et assassina un tel.

—J'ai fait bien pis, monsieur.

Les autres, contant encore d'autres vols et d'autres assassinats, celui-ci répondait toujours :

—J'ai fait bien pis.

Le prévôt lui demandant ce qu'il avait fait de pis, il dit :

—Je me suis laissé prendre.

UNE CATASTROPHE

Sur la voie du Grand-Tronc à Craig's Road

Une collision entre deux convois

QUATRE CHARS ET UNE LOCOMOTIVE DEMOLIS

15 morts et 30 blessés

Des prêtres parmi les victimes

(De l'Événement de mardi.)

La voie ferrée du Grand-Tronc a été, cette nuit, le théâtre d'une épouvantable catastrophe, qui a coûté la vie à un grand nombre de personnes.

Cette catastrophe s'est produite ce matin, vers 3 hrs 30, à Craig's Road, la première station à l'ouest de la Chaudière.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir jusqu'à présent et que nous compléterons dans notre dernière édition :

Deux convois spéciaux portant un grand nombre de pèlerins de Sherbrooke, de Windsor Mill et des localités environnantes, se rendant à Ste-Anne de Beaupré, se suivaient à dix minutes de distance.

Le premier convoi, qui se composait de huit chars dont un char d'ortoir, est arrêté à la station de Craig's Road, afin de permettre à la locomotive de renouveler sa provision d'eau. Quelques instants après, l'autre convoi arrivait à toute vitesse. Dès que son approche fut annoncée, on se mit à faire des signaux, qui n'ont pas été aperçus sans doute, car, croyant la ligne libre, il entra en gare avec la même vitesse et donna avec un fracas épouvantable sur l'arrière du premier convoi.

Le choc fut terrible. Le char d'ortoir et les trois chars qui le précédaient et qui étaient, comme les autres d'ailleurs, bondés de pèlerins, furent culbutés de chaque côté de la voie et mis en pièces. La locomotive du second convoi dérailla aussi et fut renversée au côté de la ligne. Les autres chars, qui ne sont pas déraillés, ont éprouvés cependant quelques dommages et les personnes qui étaient à bord, ont été si violemment secouées que plusieurs d'entre elles ont été renversées et quelques-unes ont été légèrement blessées.

Il est plus facile d'imaginer que de décrire la scène d'horreur que présentait alors le théâtre de la catastrophe, et la confusion qui y a régné pendant quelques instants.

Les deux côtés de la voie étaient bordés de débris sous lesquels on voyait quelques unes des victimes, faisant des efforts inouïs pour se dégager. De tous côtés on entendait les cris et les gémissements des blessés.

Les employés des deux convois et quelques voyageurs se portèrent en toute hâte au secours des blessés. Un service de sauvetage fut promptement organisé et pendant qu'on commençait à débayer le terrain pour relever les morts et les blessés, on téléphonait à tous les médecins de Lévis de se rendre au plus vite sur le théâtre du sinistre. Tous répondirent à l'appel et une demi heure après, ils étaient auprès des blessés et leur prodiguaient leurs soins.

Il nous est encore impossible de donner exactement le nombre des morts et des blessés. Ce qu'il y a de certain, malheureusement, c'est qu'ils sont nombreux.

Aux dernières nouvelles, 20 morts et 30 blessés avaient été retirés des décombres. Il y a plusieurs prêtres parmi eux. Le révérend M. Fiset, vicaire de St-Patrice, de Sherbrooke, le curé de Windsor Mill, le vicaire de Richmond, sont mentionnés comme étant au nombre des morts.

Le mécanicien et le chauffeur du deuxième convoi, Hector McLeod et M. Perkins ont été tués. On a retrouvé les deux cadavres.

Le premier convoi était sous la direction du conducteur Dionne. Le conducteur MacLabe commandait le second.

Lorsque la voie fut débarrassée, un convoi se forma pour transporter à Lévis les voyageurs qui avaient échappé à la catastrophe.

Tous ces pèlerins continuèrent le voyage et se rendirent à Ste-Anne de Beaupré.

La nouvelle de ce terrible accident s'est répandue comme une traînée de poudre dans la ville de Lévis, ce matin de bonne heure, et y a causé beaucoup d'émoi.

Peu de temps après, la gare de l'Inter-

colonial étaient entourées d'un grand nombre de personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur la catastrophe.

Un de nos reporters s'est rendu, ce matin, sur le théâtre du sinistre, de sorte que nous pourrions, dans notre dernière édition, fournir à nos lecteurs des renseignements plus complets, ainsi que la liste des morts et des blessés.

(Plus tard)

10 h 30 a. m.

Craig's Road, 9.—Jusqu'à présent 11 cadavres ont été retirés des décombres et 25 blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

LES NOYADES

Trois accidents ont eu lieu dimanche, au cours desquels trois jeunes gens ont perdu la vie.

Le matin, un jeune homme du nom de J. Boily pêchait dans la rivière Montmorency au-dessus des chutes. Il se tenait sur une roche lorsque le pied lui manqua et il glissa dans la rivière. Il n'a pas été retrouvé et on croit que le corps est descendu dans le gouffre. C'était un jeune homme de 19 ans.

Un jeune homme du nom de Roberge, âgé de 20 ans, s'est noyé, dans la rivière, à St-Henri, pendant qu'il se baignait.

Un de ses amis, un jeune Mercier, qui se baignait avec lui, a bien failli se noyer en essayant de porter secours à Roberge.

Le cadavre de l'infortuné jeune homme a été trouvé peu de temps après l'accident.

Vers 8 h dimanche soir, un des enfants de M. Alphonse Lamontagne, fruitier, marché Champlain, jouait sur le quai de ce nom près du troisième ponton lorsqu'il tomba à l'eau entre le quai et le ponton.

Le célèbre sauveteur Patrick Murphy accourut et plongea. Il ne put malheureusement que ramener un cadavre. Il a eu enquête du coroner. L'enfant était âgé de sept ans.

Depuis le commencement de la saison, les noyades ont été bien nombreuses et les parents ne sauraient prendre assez de précautions pour empêcher leurs enfants de jouer sur les quais hors de leur surveillance.

Un triste accident est arrivé au Lac Minnetonka, près de l'hôtel St-Louis, dans le Minnesota, dimanche dernier, Ernest Reau, âgé de 19 ans, en se baignant, essayait de faire nager un cheval appartenant à un voisin, et arrivé à une certaine distance, il voulut le faire retourner au bord, mais le cheval se roula, renversant le jeune homme qui se noya.

Un jeune ami, qui l'avait accompagné au lac, témoin de la catastrophe, accourut au bord, juste au moment où le jeune Reau, remontait à la surface pour la troisième fois, mais ne sachant pas nager, il n'a pu lui prêter secours. Le corps fut retrouvé quelque temps après.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi, à l'église Ste-Clotilde, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Un triste accident est arrivé à Ste-Rose, au pique-nique donné par les enfants d'école de l'église Baptiste Olivet. Parmi ceux qui s'étaient rendus à Ste-Rose pour la journée se trouvait le jeune John Chisholm qui demeure au No. 191 rue Coursol.

Dans le cours de l'après-midi, comme il faisait une chaleur excessive, le jeune Chisholm partit avec quelques camarades pour aller se baigner. Chisholm malheureusement s'aventura trop loin et disparut soudain sous les flots pour ne plus paraître. Ses camarades se portèrent à son secours, mais en vain.

Le corps a été retrouvé dans la soirée.

Genève, 9.—Cinq personnes se sont noyées dans la rivière, ici, dimanche après-midi, dans un cyclone qui a fait verser un petit bateau à vapeur contenant des touristes se promenant sur la rivière.

Du haut d'un clocher

Une chute de 115 pieds à Berthier

M. Zotique Rhault a été, ces jours derniers, à Berthier, victime d'un accident où quatre-vingts-dix-neuf sur cent auraient trouvé la mort.

Il travaillait sur le clocher de l'église, lorsque la corde qui soutenait la chaise dans laquelle il était placé pour faire son ouvrage cassa et il fit une chute de 115 pieds.

M. le curé Champeau, qui se trouvait sur les lieux, lui donna l'absolution, le croyant fini à tout jamais.

Mais non, M. Rhault en fut quitte pour un violent choc nerveux, un moment de délire et une blessure assez grave à un pied.

A part cela, il est bien et s'est même levé samedi.

En voilà un qui l'a échappé belle.

Pendant qu'on crève de chaleur dans certains Etats des Etats-Unis, dans le Dakota-Sud la gelée cause de sérieux dommages aux récoltes.

LES ORANGISTES

La question des écoles

Les pasteurs orangistes insultent les catholiques

Ottawa, 9.—Le révérend Jos. Elliot a fait un sermon, dimanche, dans l'église méthodiste de la rue McLeod, à l'adresse des orangistes. Parlant sur la question des écoles, le prédicateur a dit qu'il était convaincu que le meilleur système d'écoles pour la bonne entente des populations canadiennes était les écoles nationales. Il ne comprend pas qu'on parle d'écoles provinciales ; il n'y a que les écoles nationales. Il aurait voulu avoir le temps de s'expliquer au long. Les écoles nationales sont plus propres à inspirer à la génération des idées élevées. Les écoles séparées sont meurtrières aux nations ; elles propagent toujours les dissensions traditionnelles. Elles exercent encore plus d'influence dans un jeune pays. Elles abaissent l'éducation ; c'est pourquoi le Canada n'en a que faire. Les adhérents à ces écoles devraient avoir assez de confiance dans leurs doctrines pour ne pas craindre de regarder "pardessus le mur." Ils semblent au contraire craindre la lumière. Pourquoi cet exclusivisme étroit. Les catholiques romains comme les protestants croient en Dieu et au sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pourquoi alors ne pas se donner la main sur ces questions et laisser le reste au caprice du vent. Sur les marchés, dans les assemblées législatives, sur les champs de bataille, l'on combat côte à côte ; pourquoi ne pas agir de même dans les écoles.

Parmi les personnages qui ont pris part à la procession on a remarqué : Sam. Hughes, M. P., le contrôleur Clarke Wallace, Robt. Birmingham.

Les orateurs au nombre de 300 se sont rendus, lundi après-midi, à l'église baptiste, à Westmount, où le pasteur Graham a prêché le sermon traditionnel.

Avant de commencer son discours, M. Graham a fait chanter la "Gloire soit au Père" parce que les orangistes avaient pu se rendre à l'église sans être insultés.

Son discours a été une dénonciation en règle de l'église catholique, des moines et des sœurs.

Tout le monde a ri dans le petit temple quand le révérend a dit que la coiffure des moines ressemble à une chaudière à charbon et la corde des Franciscains à une ceinture en foin.

Parlant de la mort de sir John Thompson, le prédicateur a tonné contre le purgatoire et contre les prières pour les trépassés.

Il a terminé son sermon aux applaudissements des auditeurs, en déclarant que pas un orangiste digne de ce nom ne voterait aux Communes, pour les écoles catholiques du Manitoba.

Ontario est la province du progrès, Québec celle de la superstition, de l'idolâtrie. "Si Québec n'est pas christianisé, cette province jettera toutes les autres dans le paganisme."

LE "MERRIMACK"

On réussit à le renflouer

Montréal, 9.—On a réussi hier matin, vers midi moins le quart à renflouer le *Merrimack* échoué depuis vendredi matin. Après avoir enlevé sa cargaison, on a dû travailler jour et nuit pour sortir le vaisseau de sa mauvaise position. Ce n'est qu'aujourd'hui après un travail opiniâtre qu'on a réussi. Quatre remorqueurs puissants ont travaillé sans relâche. Dimanche dans la matinée, ils avaient réussi à changer un peu la position du navire, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il a été remis à flot. On ne connaît pas encore la cause de l'accident, et avant que l'enquête ait eu lieu, il sera assez difficile de savoir à quoi s'en tenir. Toutefois les opinions sont assez disparates. Pour quelques-uns, le pilote serait responsable de l'accident parce qu'il aurait mal dirigé son bateau, pour d'autres, ce serait une défectuosité dans l'appareil du gouvernail, et celui-ci serait devenu incontrôlable. Une troisième opinion veut que lors du départ du *Merrimack*, M. Victor Gagnon, le pilote en charge, aurait dit au capitaine qu'il ne se rendait pas responsable du bateau, parce qu'il était trop mal chargé ; que le poids de la cargaison était trop à l'arrière du bâtiment, et de là, qu'il lui était très difficile, sinon impossible de le diriger. Le capitaine Simons, lui aurait répondu de ne pas s'occuper de cela, qu'il se rendait responsable de tout. Quelle que soit la cause de l'accident, l'enquête le révélera, et nous saurons alors qui est responsable. Il est peu probable que le *Merrimack* ait subi des avaries sérieuses. On est actuellement à le remorquer à ses quais.

Il est rumeur à Londres que lord Roseberry va épouser une des filles du prince de Galles.

Un drame de la jalousie

Un homme tué à coup de revolver

Lincoln, Ohio, 8.—Un banquet donné en cette ville par les Fils des vétérans a été attristé par un double meurtre. Au nombre des convives se trouvaient un nommé Tipton, sa femme, dont il était séparé depuis quelque temps, et un sieur Wills, un jeune instituteur, fils d'un riche fermier des environs. Tipton avait souvent dit, depuis sa séparation, qu'il tuerait le premier homme qu'il verrait parler à sa femme. Or, pendant le repas, Mme Tipton et Wills ont engagé la conversation, et il s'est trouvé un ami complaisant pour le faire remarquer au mari. Sans rien dire à personne, Tipton s'est levé de table, est sorti de la salle et, allant s'embusquer à une fenêtre, il a tiré deux coups de revolver sur Wills qui est tombé foudroyé ; les deux balles lui avaient traversé la tête. Tipton a fait feu ensuite sur sa femme et l'a tuée du coup ; puis il s'est sauvé dans les bois avant que les assistants aient eu le temps de s'opposer à sa fuite.

Quelques citoyens de bonne volonté sont partis aussitôt à la poursuite de l'assassin, et, s'ils le rejoignent, il est fort probable qu'ils épargneront au comité les frais d'un procès et d'une exécution. Wills était âgé de 23 ans ; il laisse une veuve et un enfant. Quant à Tipton, il a 24 ans et il est le fils adoptif d'un riche propriétaire du pays. Sa femme l'avait quitté à cause des mauvais traitements qu'il lui faisait subir.

25 cents

Le prix de 16 doses de *Baume Rhumal* n'est que de 25 cents. Tous ceux qui sont atteints de toux, grippe, rhume, bronchite, se guérissent radicalement avec le *Baume Rhumal*. En vente partout.

Greenway est malade

Il ira en Australie dans l'intérêt de sa santé

Winnipeg, 8.—Le premier ministre Greenway est assez gravement malade. La température lourde de cette saison, les tracas de l'imbrroglio scolaire, les soucis ministériels, etc, tout concourt à empêcher le rétablissement de sa santé. Il a résolu de faire un voyage dans l'Océan Pacifique.

On dit qu'il partira prochainement pour l'Australie et qu'il s'embarquera à Vancouver à cette fin.

Certaines gens disent qu'on exagère l'indisposition de M. Greenway et que celui-ci n'irait pas au bout du monde s'il était sérieusement malade.

Un ancien lieutenant-gouverneur se donne la mort

Chicago, 9.—Le Dr Sherwood, ancien lieutenant-gouverneur du Minnesota, s'est donné la mort en se noyant dans le lac Michigan.

On suppose que ce sont des embarras financiers et le mauvais état de sa santé qui ont poussé le malheureux à cet acte de désespoir.

Pénible accident à Saint-Hyacinthe

Un enfant broyé par les chars

Omer [Chicoine, âgé de six ans, fils de M. J. A. Chicoine, menuisier à St-Hyacinthe, était à jouer, vendredi après-midi avec une dizaine de petits camarades sur la voie du Grand Tronc, à l'endroit où cette ligne traverse le chemin du roi, de l'autre côté de la rivière. La bande enfantine vit alors partir de la gare un train de fret se dirigeant vers l'est et devant ainsi passer à l'endroit plus haut indiqué. Les petits imprudents concurrent alors l'idée de passer devant le convoi, prenant d'autant plus de plaisir à ce manège que le danger devenait de plus en plus menaçant. C'était à qui traverserait le dernier la ligne avant le passage du train.

Le jeune Chicoine resta malheureusement victorieux. Surpris par l'engin, il fut traîné sur une distance d'environ deux arpents. En constatant l'accident, l'ingénieur arrêta la machine aussi promptement que possible. Il releva le petit infortuné aux trois quarts broyé et tout ensanglanté, puis le porta à la maison de ses parents.

Les blessures sont mortelles et l'on jugea toutes opérations sérieuses absolument inutiles. L'enfant a les jambes broyées, le bas du corps emporté et les entrailles à découvert. Arrivé chez ses parents, il ne paraissait pas souffrir en proportion du mal qu'il avait, conservait encore toute sa connaissance et parlait presque comme il aurait fait une heure auparavant.

Un négligent

Celui qui tousse est un négligent s'il ne fait pas usage du *Baume Rhumal*, qui le guérira en quelques jours. A quoi bon souffrir quand on peut avoir la santé ?

Vous le trouverez dans toutes les pharmacies et épiceries, 25 cts la bouteille.

La tragédie de St-Henri

DEMERS ARRETE

Montréal, 6.—La dernière séance de l'enquête sur la tragédie de St-Henri s'est ouverte hier matin, peu après dix heures. La foule plus considérable qu'à l'ordinaire, dès neuf heures, se pressait aux abords de l'hôtel de ville. L'intérêt que chacun semblait prendre à cette dernière séance était manifeste et les trois ou quatre derniers témoins entendus qui ont été interrogés ont jeté bien peu de lumière sur le mystère que la justice veut élucider.

La femme Gosselin, que le chef Massy recherchait jeudi soir, ne savait rien sur le crime.

Mme Félix Bergeron est le premier témoin entendu. Elle confirme le témoignage qu'elle a précédemment donné au cours de l'enquête. Elle répète, sans hésiter, que c'est à midi et vingt minutes, le jeudi, qu'elle a vu Mme Demers. Elle ajoute même qu'elle l'a reconnue et dit aussi que Mme Demers était la seule personne qui put descendre l'escalier dans la cour.

Avant d'être transquestionnée, Mme Bergeron déclare qu'elle a dit à M. le curé qu'elle avait vu Mme Demers ; elle lui a dit cela le jeudi en réponse à la question qu'il lui posait.

Je n'ai vu personne autre dans la cour de Mme Demers au même moment. Je suis certaine de cela.

Le docteur Johnson, médecin bactériologiste, a fait l'analyse des nombreux objets ramassés dans l'appartement des Demers et qui lui ont été soumis, entraînées des vêtements, des ciseaux, des couteaux et un morceau de toile cirée. Son analyse ne peut établir d'une manière définitive s'il y avait du sang sur les objets qu'il a analysés, faute d'un spectroscope, nécessaire, à cette opération, et qu'il n'a pas en sa possession. Il croit qu'avec un tel instrument, une seconde analyse serait plus fertile en résultats.

Le docteur déclare que le temps le plus court pour que le refroidissement se produise, après un accident, dans les parties intérieures du corps, est au moins six heures, mais c'est variable. Le docteur ajoute qu'il est peu probable que le corps à l'extérieur soit devenu froid avant deux heures. Les extrémités du corps telles que les mains, les pieds refroidissent bien avant.

Le corps refroidit plus vite quand il y a eu grande perte de sang avant la mort. D'après ce que le docteur a entendu sur cette affaire, il croit que

moment où l'on a transporté le cadavre de sa femme.

Demers, a ajouté le coroner, pour avoir du sang-froid, en a "même trop". C'est à vous d'apprécier tous les faits favorables ou défavorables à l'accusé.

L'adresse du coroner a duré près de trois heures. Tous les faits relevés au cours de l'enquête y ont été soigneusement notés et l'analyse des témoignages entendus a été des plus impartiales.

M. le coroner McMahon en a été justement félicité.

Demers, pendant tout le temps qu'a duré la séance, est resté assis sur l'escalier dans l'antichambre qui conduit à la salle où se tient l'enquête et a écouté attentivement le discours du coroner.

Il était deux heures moins dix minutes quand les quinze jurés ont été enfermés dans la salle.

LE VERDICT

Les jurés après avoir délibéré environ quinze minutes sont rentrés dans la salle d'audience et remis au coroner le verdict suivant :

"Nous, les soussignés après avoir entendu la preuve déclarons que Mélanie Massé est morte à St-Henri le 13 juin 1895, ayant été assassinée. Les preuves de circonstances sont de telle nature que Napoléon Demers devrait être arrêté comme l'auteur probable de ce crime. Trois d'entre nous étant dissidents."

Ce verdict est signé par tous les membres du jury à l'exception des trois jurés dissidents, MM. Joseph Giroux, Onésime Simard et Benjamin Aubin, qui voulaient donner à Demers le bénéfice du doute.

Demers, aussitôt le verdict annoncé, a été arrêté. Il a manifesté le désir de dîner avant d'être conduit en prison à Montréal, hier après-midi, sous l'escorte du chef Massy.

Demers devra maintenant subir un nouvel interrogatoire en cour de police où l'enquête préliminaire va maintenant se dérouler avant qu'il ne soit envoyé devant les grands jurés qui décideront s'il y a lieu de le poursuivre comme assassin.

Demers pendant tout le temps qu'a duré l'enquête était sous la surveillance de deux détectives.

Montréal, 8.—C'est demain matin, à dix heures, que commencera l'enquête préliminaire dans la cause de Napoléon Demers, accusé d'être l'auteur du meurtre de Saint-Henri. Cette enquête sera beaucoup plus courte que ne l'a été l'enquête du coroner. On se contentera de faire entendre les principaux témoins seulement. La couronne aura le droit ensuite, si elle le juge à propos, de faire entendre d'autres témoins au cas où la cause serait portée devant les grands jurés.

L'enquête se fera sous la présidence de M. Ulric Lafontaine, le nouveau magistrat. De plus, M. Quinn, le représentant de la Couronne, conduira la cause pour la poursuite.

L'avocat de Demers sera M. Rodolphe Lemieux, de la société Gouin et Lemieux.

Vendredi matin, les deux frères de Demers sont allés en cour de police et ont obtenu du juge Desnoyers un permis pour aller visiter Napoléon Demers à la prison.

Dans l'après-midi, après avoir été arrêté sur l'ordre du coroner, par le chef Massy, Demers a été amené au Palais de Justice, de Montréal.

Il a comparu devant l'assistant magistrat de police Lafontaine, qui lui a posé la question suivante :

Napoléon Demers, vous êtes accusé d'avoir commis un meurtre ; d'avoir causé la mort de votre femme, de propos délibéré. Etes-vous coupable ou non coupable ?

Demers, calme, mais un peu pâle, a répondu : "Je ne suis pas coupable."

Le magistrat a alors demandé à l'accusé quand il serait prêt pour l'enquête et celui-ci a répondu, le plus tôt possible.

L'instruction a alors été fixée à mardi. Demers a été conduit à la prison, enchaîné avec deux autres criminels.

Montréal, 8.—Lorsque le chef de police de St-Henri, M. Massé, eut conduit Demers en prison, vendredi soir, conformément au verdict du jury, il alla faire une nouvelle visite dans la maison qui a été le théâtre de cette mystérieuse tragédie. Il fit un examen sérieux de tous les appartements de la maison. Il découvrit dans la cave, sous une mince couche de terre, une petite valise dans laquelle il trouva une chemise sale, une paire de pantalons et quelques autres petits objets. Ces vêtements portent des taches, mais on n'a pu encore en déterminer la nature. Le coroner a été informé de cette importante découverte et il a donné instruction d'envoyer les vêtements en question à un chimiste, afin de lui faire analyser les taches qui s'y trouvent.

Le chef de police est d'opinion que cette découverte est de la plus haute importance.

Montréal, 9.—L'accusé Demers a été placé dans le même corridor que Shortis. Il occupe jusqu'à présent la cellule laissée vacante par le jeune Edwards qui a tué

sa jeune sœur à Outremont et qui a été transféré à l'asile de Verdun. Shortis et Demers reçoivent permission tous les jours de se promener de long en large dans le corridor avoisinant leurs cellules, mais jusqu'à présent, ils n'ont pas fait connaissance ; du moins, l'un ne les a pas vus échanger le moindre signe d'intelligence, ni fait voir qu'ils avaient lié connaissance. On dit que Shortis, depuis le départ de sa mère, est devenu sombre et taciturne, et éprouve des moments de grand découragement.

Napoléon Demers sera traduit aujourd'hui en cour de police où l'enquête préliminaire s'ouvrira.

LA CRISE A OTTAWA

Ce qu'en dit le correspondant de la "Minerve"

La protestation de l'hon. M. Larivière

Grande excitation dans la capitale

(Dépêche spéciale à l'ÉVÉNEMENT)

Montréal, 9.—L'excitation est intense, ici, par suite de la confirmation de la démission des ministres canadiens-français, dans le gouvernement fédéral, nouvelle que l'Événement a annoncée, hier.

La Minerve, de ce matin, le principal organe des conservateurs français, de Montréal, ne fait aucun commentaire sur la situation dans sa correspondance télégraphique d'Ottawa. Voici ce qu'elle dit :

"La crise est entrée dans une période aiguë à la suite de la déclaration faite aux deux chambres sur la question des écoles de Manitoba. L'excitation est intense et les commentaires sont nombreux, tout aussi nombreux que les rumeurs."

"Aussitôt que M. Foster eut terminé la lecture de la déclaration ministérielle, M. Larivière, député de Provencher, s'est levé, et, au milieu des cris et des insultes des libéraux, dit la Minerve, a dit :

"Au nom de la minorité manitobaine, que je représente, je dois déclarer de la manière la plus formelle que la position prise par le gouvernement est entièrement inacceptable."

"Cette déclaration était à peine faite que la plupart des députés sortaient de la chambre. Dans les corridors, dans les divers-salles, les groupes se formaient et les commentaires d'aller leur train."

Sir Adolphe et ses deux collègues ont passé une partie de l'après-midi, hier, en conférence, et ils n'ont pas paru à leurs sièges en chambre."

"Les députés conservateurs canadiens-français ont décidé de ne prendre aucune part aux travaux de la chambre avant que la situation se soit éclaircie et avant d'avoir reçu des ordres de leurs chefs."

"Les ministres irlandais ont réuni leurs amis et après quelque discussion, paraissent avoir décidé de rester dans le gouvernement."

"L'excitation est intense ici, et les procédures dans la chambre sont suivies avec peu d'intérêt. Tous les députés discutent la situation. Les conservateurs canadiens-français sont prêts à appuyer leurs chefs dans la position qu'ils ont prise. Les ultra protestants trouvent que la déclaration ministérielle va trop loin. Quant aux libéraux, ils jubilent. La crise menace de compromettre les droits de la minorité, mais ils s'en réjouissent et ne songent qu'aux avantages qui peuvent en résulter pour leur parti."

Tout le monde est à l'affût de nouvelles. Mais comme les ministres sont liés par leur serment d'office, ils restent d'une discrétion absolue. Aujourd'hui verra sans doute la situation se définir parfaitement. Il semble assez probable que la chambre sera appelée à se prononcer sur la position prise par le gouvernement. Il s'en suivra une discussion qui pourra bien retarder de plusieurs jours la prorogation des chambres, qui devait avoir lieu à la fin de la semaine."

M. Laurier proposera, dit-on, une motion de non confiance dans le gouvernement au sujet de la question scolaire. On ignore quelle en sera la teneur."

Dans le Wisconsin, le Montana et Tennessee et quelques autres États, la grande chaleur de ces jours derniers a été suivie d'orages électriques et de coups de vents. Des maisons ont été renversées et plusieurs personnes ont été blessées. On ne rapporte pas de perte de vie."

LA QUESTION DES ECOLES

Déclaration ministérielle

La législation réparatrice ajournée à la prochaine session

Ottawa, 9.—Au sénat, hier, après midi, sir McKenzie Bowell a fait la déclaration suivante, concernant la question des écoles du Manitoba.

Le Sénateur SCOTT demande si le chef du gouvernement est en mesure d'informer la Chambre, sur la politique qu'il a l'intention de suivre, en ce qui regarde la question des écoles du Manitoba.

LA DECLARATION MINISTERIELLE

Sir MCKENZIE BOWELL, en réponse au chef de l'opposition dit qu'il est prêt à faire connaître la décision à laquelle le gouvernement en est arrivé sur la question des écoles du Manitoba.

Le gouvernement a considéré la réponse de la législature manitobaine au remédial order du 21 mars dernier, et après l'avoir soigneusement examinée, il en est arrivé à la conclusion suivante.

Quoiqu'il y ait divergence d'opinion sur la signification de la réponse en question, le gouvernement croit qu'elle peut être interprétée comme comportant l'espoir d'un règlement amical, par la législature du Manitoba. Le gouvernement fédéral ne veut prendre aucune action qui soit interprétée comme voulant contrecarrer ce règlement amical.

Le gouvernement a considéré de plus les difficultés que comporterait la préparation d'une loi aussi importante, sur une question, devenue si délicate et si difficile à régler, dans les derniers moments de cette session.

Le gouvernement a alors décidé de ne pas demander au Parlement de s'occuper à cette session d'une loi réparatrice.

Le gouvernement s'enquerra au gouvernement manitobain s'il est disposé ou non à donner justice à la minorité catholique de cette province, sans qu'il soit nécessaire pour le gouvernement du Canada, de s'occuper de cette question.

Une session du présent Parlement sera convoquée pour se réunir pas plus tard que le premier jeudi de janvier prochain. Si à cette époque le gouvernement du Manitoba n'a rien fait pour rendre justice à la minorité, le gouvernement sera alors en position de faire adopter une loi réparatrice qui donnera justice à cette minorité.

La mesure réparatrice sera basée sur le jugement du Conseil Privé et le remédial order du 21 mars 1895.

Cela indique d'une manière claire et suffisante la politique du gouvernement fédéral, sur cette importante et délicate question. Il appartient au Parlement du Canada et au peuple du pays de dire s'ils approuvent ou non cette politique.

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 9.—A la Chambre des Communes, l'hon. M. Laurier dit que le chef du gouvernement devait être en mesure de remplir la promesse qu'il lui avait faite vendredi dernier.

L'hon. M. FOSTER répond qu'il est préparé à donner la décision à laquelle est arrivé le gouvernement sur la question des écoles manitobaines.

Le gouvernement a considéré la réponse de la législature du Manitoba au remédial order du 21 mars dernier, et après mûre délibération, en est arrivé à la conclusion suivante :

L'hon. M. Foster fait à la chambre, la même déclaration que sir Mackenzie Bowell a fait au sénat, et que nous publions plus haut.

M. LARIVIERE.—Je regrette l'attitude prise par le gouvernement. (Order, order.)

L'ORATEUR.—Il n'y a rien devant la chambre.

M. TAYLOR propose que c'est l'opinion de la chambre de conserver les lles sur le fleuve Saint-Laurent pour en faire des parcs publics.

L'hon. M. DALY dit que le gouverne-

ment ne pourrait pas disposer des lles qui appartiennent au département des sauvages, parce que ces lles sont tenues en garantie pour les sauvages.

L'hon. M. MONTAGUE pense que la chambre est favorable au développement des industries de beurre et de fromage. Il parle assez longuement sur les avantages qu'offrent ces industries.

M. SPROULE propose l'ajournement du débat sur cette question et sa motion est adoptée sur une division de 62 contre 57.

Après quelques remarques de M. Davies, Haggart et Martin, sur le tarif du transport des marchandises sur le C. P. R., l'orateur quitte le fauteuil à 4 heures.

A la séance du soir, M. COATS-WORTH propose, en comité général, à son bill concernant le chemin de fer Toronto, Hamilton et Buffalo, spécifiant certaines réclamations à être payées aux entrepreneurs de ce chemin.

L'amendement est adopté en comité et le bill reste pour sa troisième lecture.

Sur motion d'ajournement, M. LAURIER demande si le chef du gouvernement peut donner des informations à la Chambre sur les rumeurs que trois ministres du cabinet ont résigné.

L'hon. M. FOSTER dit qu'il ne peut donner aucune information, si ce n'est qu'il recommande à l'hon. chef de l'opposition de ne pas mettre sa confiance dans des rumeurs.

L'hon. M. LAURIER dit qu'il informe l'hon. chef du gouvernement qu'il posera de nouveau la même question aujourd'hui.

M. MCCARTHY demande si le chef de la chambre est autorisé par Son Excellence le gouverneur-général, à faire la déclaration qu'il avait faite dans l'après-midi.

M. FOSTER.—Mon hon. ami sera heureux d'apprendre que nous n'avons pas usuré les prérogatives de Son Excellence en cette occasion.

x

Notes diverses

Voici ce que nous communiquons la presse associée :

M. Dalton McCarthy a dit qu'il était évident qu'aucune province anglaise ne permettrait l'ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires du Manitoba.

Le major Sam Hughes dit que la conduite du gouvernement fédéral est la soumission complète à l'Eglise catholique romaine.

Les députés Canadiens français sont très réticents, mais ils déclarent qu'ils s'opposent à toutes nouvelles négociations tendant à un compromis avec le gouvernement Greenway.

Sir Adolphe Caron a refusé de dire s'il avait résigné ou non. L'hon. M. Ouimet et Angers ont également refusé de parler.

M. Girouard dit que le gouvernement a suivi la voie droite en donnant une autre chance au gouvernement du Manitoba, de porter remède aux griefs dont se plaint la minorité. Il désapprouve les ministres canadiens qui ont résigné.

Tard, hier soir, on disait que le seul membre du cabinet qui ait résigné était l'hon. A. R. Angers. MM. Ouimet et Caron n'ont pas encore résigné, mais sont forcés d'appuyer l'hon. M. Angers, si la demande des députés canadiens-français n'est pas accordée.

Sir Hector Langevin dit qu'il avait été informé qu'un seul ministre avait résigné. Il ne pense pas que l'hon. J. A. Ouimet et sir A. P. Caron ont donné leur démission.

Une famille éprouvée

On écrit de Waterloo qu'un brave citoyen, M. Nicholas Faniel, ci-devant de Waterloo, et qui, l'automne dernier, a fait l'acquisition d'une petite ferme, dans les environs de Frost Village, où il demeure, vient de passer par une bien grande épreuve. Vers onze heures, mercredi soir, Mme Faniel dut se lever pour donner ses soins à son bébé. Elle venait d'allumer une grosse lampe à pétrole lorsque cette lampe fit explosion. L'huile enflammée se répandit sur le tapis et jaillit sur les murs et les rideaux, et en un instant tout l'appartement n'était qu'un tourbillon de feu. M. Faniel, éveillé par les cris de sa femme, n'eut que le temps de sauver le bébé et ses deux autres enfants, un peu de linge qui se trouvait dans l'appartement où ils couchaient.

En s'échappant, Mme Faniel, courut donner l'alarme chez le plus proche voisin, un M. Roi. Celui-ci se hâta d'accourir sur le théâtre du sinistre, et avec son aide, M. Faniel put sauver sa grange. Les pertes sont d'environ \$1,200 sans compter une foule de souvenirs précieux, mais y compris une somme de \$150 en billets de banque. Il y avait sur la maison et sur le ménage, une assurance de cinq à six cents piastres.

La famille Faniel, qui est des plus respectables, est venue de Belgique il y a quelques années.

FEUILLETON DE "LA JUSTICE."

No. 9

L'ALCYONE

DEUXIEME PARTIE

Or, elle tombait dans toute sa force, dans toute sa vitalité, cette *Alcyone* superbe, frappée lâchement par un ennemi intime, par cet homme maudit, dont il avait si bien observé la scélératesse. A cette seule pensée, tout l'être de Kerdistel se révoltait. Il n'avait jamais haï. Il haïssait maintenant cet homme. Et, en même temps, il ne songeait pas à le punir, que ce fut par simple vengeance, ou que ce fut par châtiment.

Mais la douleur devenait insupportable, affreuse, quand le vieux marin pensait à Hira. Elle allait mourir, elle aussi. Mourir ! Hira mourir ! Est-ce que cela était possible ? Lorsqu'on aime avec toutes les forces de son cœur, il est des certitudes terribles auxquelles on ne veut pas s'arrêter. Ceux qu'on aime ne doivent pas mourir. Ils échappent au temps, ils échappent à l'usure, aux meurtrissures des années et des jours. Nous ne voulons pas que l'être aimé disparaisse ; nous nous refusons à sa déchéance. Ce sentiment est violent et oppressif chez les jeunes ; il est intense, absorbant, durable chez les vieillards.

Kerdistel consentait à mourir. Il était prêt depuis longtemps, et, selon ses propres expressions, ses comptes étaient en règle. Mais, le trépas, il le repoussait pour sa filleule, sa fille, plutôt. Il ne lui venait pas à l'esprit que le destin pût, sans injustice, clore l'existence de cette fleur à peine ouverte au jour. Et s'il luttait encore, s'il s'acharnait dans sa résistance contre cette fin inévitable, dont il se sentait enveloppé déjà, c'était que l'espoir vivait toujours en lui, l'espoir d'arracher Hira du gouffre. Jamais père n'aima avec plus de force que cet homme, dont l'âme sortait, en quelque sorte, de l'immortalité d'un delà, pour prolonger en ce monde la vie mortelle de ce qu'il chérissait.

Un instant, la douleur du commandant fut, s'il était possible, plus forte encore. Le contraste même l'avivait.

Depuis quelques secondes, la force centripète qui dressait l'*Alcyone* à la côte semblait s'amoindrir. Le vent avait des accalmies assez longues ; le niveau même des lames, paraissait s'aplanir.

On eût dit que, satisfait d'avoir ressaisi sa proie, l'Océan, sûr de la tenir, lui accordait un répit, pour lui faire mieux savourer les affres de cette cruelle agonie. En se bouchant sur la nef désespérée, les cercles concentriques des vagues ralentissaient leur mouvement.

Ah ! Ceci était trop !

Si la machine de l'*Alcyone* eût encore fonctionné, ce n'eût été qu'un jeu de franchir ces lignes courbes. — La mer savait bien ce qu'elle faisait. Les lames qui se fussent laissées vaincre par le yacht, étaient encore assez fortes pour briser et chavirer les embarcations.

N'importe ! Il fallait faire tout son devoir.

Kerdistel donna l'ordre d'armer les deux espingoles des gaillards. On allait tirer le canon. C'était la suprême demande de secours.

Le second eut un geste découragé.

— A quoi bon, commandant ? — murmura-t-il.

— Faites tirer toujours, insista le vieillard, — de trois minutes en trois minutes.

Et alors, dans l'un des répit du vent, la plainte du bronze s'envola, lamentable faisant frissonner l'atmosphère humide d'un sanglot continu.

Puis il y eut silence, si l'on peut appeler silence le dégel qui s'écoula, troublé par les légers sifflements du vent et le bruit sourd des lames.

Et, comme un écho au coup de canon de l'*Alcyone*, une autre détonation, venue de l'horizon, traversa les ondes sonores.

Le second regarda Kerdistel.

On nous a entendus, on nous répond. Sa voix avait tremblé, non de craintes, sans doute, mais de la peur d'exprimer trop d'espoir.

— Oui, fit le commandant, — on nous a entendus, et l'on nous répond. C'est évidemment un bâtiment de guerre. Aura-t-il le temps de nous attendre ? Pourrait-il venir jusqu'à nous ?

Lui aussi se tut. Lui aussi eut peur de se raccrocher à une espérance.

Alors, comme par une dernière ironie, et dans l'espace de quelques secondes à peine, le dénouement du drame se précipita avec une effrayante rapidité.

Du côté de la terre, l'horizon parut s'éclaircir.

Il se fit une immense déchirure dans les vapeurs et les nuées qui enveloppaient la rive.

A la faveur de la lumière spectrale qui

tomba tout à coup du firmament, la côte apparut à moins d'un mille du navire, la côte basse, bordée de récifs latents, avec sa chevelure de palétuviers, et de manguiers, tordus, fouettés par le vent. Et le trépas devint visible aux yeux de tous. Un quart d'heure encore et l'*Alcyone* irait s'éventrer sur les rochers. En ce moment un mouvement, d'abord insensible, bientôt plus accentué, fit pivoter le yacht. Il se mit à tourner sur l'abîme.

Certes, la tempête était violente, son aspect sinistre.

Mais cette sensation de rotation, cette attraction aspirante du gouffre, cette conscience du vortex se creusant sous leurs pieds, donna aux marins un désespoir stupide, sans paroles et sans cris, le désespoir hébété en face de l'horrible qui avoisine le surnaturel.

Cette fois, on était bien perdu.

Kerdistel, d'un geste, rassembla ses officiers.

Sa question fut brève.

— Que fallait-il faire ? — Attendre à bord le secours annoncé, ce qui n'était peut-être, hélas ! qu'un leurre, — ou abandonner le navire et tenter d'atterrir.

Les avis se partageaient.

L'un opinait pour que l'on demeurât à bord, faisant observer avec raison que la violence des lames briserait les embarcations et ne leur permettrait pas d'accoster ; l'autre pensait qu'il valait mieux mettre à la mer les deux baleinières.

Le commandant consentit à essayer de ce mode de sauvetage.

L'armement des baleinières fut rapidement fait. Au milieu d'un silence de mort et profitant d'un instant où le tourbillon paraissait s'apaiser, sept hommes s'embarquèrent. Les palans grinçèrent. Les garants furent filés avec précaution.

Au moment où la quille de la première embarcation rasa la terrible houle, une vague se leva par le travers.

Elle prit la baleinière en écharpe, et, d'un seul coup, d'une chiquenaude monstrueuse, elle écrasa le bateau et les sept malheureux qui le montaient sur la coque craquante de l'*Alcyone*.

Il y eut un cri de détresse parmi les survivants. Tous ces moribonds eurent le cœur broyé du même coup qui déchiqueta la baleinière.

L'épreuve était aussi désastreuse que concluante on ne la renouvela point.

Désormais, il semblait patent que la mer refusait de recevoir à merci l'équipage condamné. Ces hommes devaient fatalement périr sur l'épave qui les entraînait. Il leur était défendu de chercher leur salut dans la fuite.

Ils se regardaient les uns les autres. Machinalement aussi ils regardèrent le rivage. Ils étaient pas à plus d'un demi-mille de distance.

D'un accord unanime, tous, vaincus, tombèrent à genoux.

En ce moment, par le travers de l'avant, à tribord, un canot à vapeur surgit en haut d'une vague.

C'était le canot à vapeur de la *Flore*.

Il stoppa sous le vent de l'*Alcyone*, et laissa arriver le yacht jusqu'à lui.

Plusieurs hommes, au moyen de gaffes, maintinrent l'embarcation et l'empêchèrent de se briser contre les flancs du bâtiment.

A bord du canot le commandant se trouvait être un officier.

Kerdistel, à cette vue, ne fit qu'un bond jusqu'au salon, afin d'en arracher les deux femmes. Il était suivi de Le Guen.

Les deux hommes assistèrent à l'agression de Dubreuil et au terrible duel du mécanicien avec le chien Dhole.

Mais, en vérité, nul n'avait le temps d'applaudir ou de s'intéresser à cette lutte. L'important maintenant, c'était de fuir.

Le commandant et Le Guen arrivèrent sur le pont au moment où l'échelle de coupée venait d'être abattue. Mais on ne pouvait songer à y faire passer les deux femmes.

Hira évanouie, brisée par l'effort et la tension d'esprit, pendait inerte au bras de son parrain. Plus forte Soona-mooke avait résisté à l'épreuve de l'angoisse.

Maintenant la mer était un peu plus calme. Le canot à vapeur de la *Flore* lutait cependant à grand-peine contre le remous. Quelques centaines de brasses tout au plus séparaient l'*Alcyone* des brisants.

Il fallait se hâter.

XVI

La *Flore* avait accompli sa mission sans encombre.

Les noirs de la grande Comore avaient besoin de revoir nos couleurs. C'était un sédatif à leurs ferments de discorde. Dès qu'ils les eurent vues, ils s'apaisèrent.

On séjourna vingt-quatre heures dans ces parages.

Telle était la monotonie, la lente fatigue de cette existence d'observation, qu'on prolongeait au delà du nécessaire les occasions de distraction qui pouvaient s'offrir.

Mais, au bout de ce temps, on reprit le chemin de Madagascar, ce chemin où nul

trace ne reste, et qui, comme les jours vécus, s'efface à mesure qu'on le parcourt cette voie des flots mobiles sur l'immobile immensité.

La frégate revenait paresseusement, à la voile, l'asse du départ, l'asse du retour. Que lui importaient quelques heures de plus ou de moins dans le séjour, sur cette côte hostile et inhospitalière, que le génie de la France, livré à lui-même, eût si promptement soumise, que la politique semblait prendre à tâche de hérissier d'obstacles.

Car ce n'était point Tanni-Bé, — la Grande Terre, — qui se dérobait d'elle-même à l'influence française. Elle ne lui échappait que par le conflit des races et des civilisations blanches. Les méthodistes anglicans, l'aventurier Willoughby, se tenaient derrière les Hovas conquérants, en face et au-dessus de ces Sakalaves conquis qui protégeaient la France. L'empire de l'île marchande, de la Carthage contemporaine, venait, sur cette terre sauvage, se heurter, une fois de plus, au prosélytisme des idées dont la race française fut toujours le plus vaillant le plus ardent apôtre. Mais, à l'encontre des efforts de nos missionnaires se dressait le fanatisme des propagateurs de bibles anglaises.

Là encore, le conflit séculaire des deux races et des deux principes allait demander le sacrifice d'un homme d'élite, l'amiral Pierre.

Et, comme si une masse de fer et de bois eût compati aux secrètes douleurs du chef qu'elle portait, la *Flore* regagnait Tamatave avec l'effrayante lassitude de son inutilité.

Philippe Borsand était morne.

Que s'était-il passé pendant son absence ?

L'*Alcyone* était-elle venue dans les eaux de Tamatave, comme le lui annonçait la lettre d'Hira ? Ou bien, serait-il, lui, le premier rendu pour ce cher revoir dont la pensée le faisait revivre agonisant ?

Ah ! s'il eût pu de son souffle pousser le croiseur d'une course folle vers le but où tendaient ses desirs !

Rien, hélas ! Rien ne venait à son secours.

C'était, au retour, le même horizon qu'à l'aller la même mer calme, le même ciel pesant, avait, pourtant, quelques symptômes de plus : des teintes plombées qui maculaient brusquement l'azur, des taches de cuivre ou des traînées visqueuses qui venaient ternir la surface glauque et mouvante.

Et sous cette atmosphère écrasante, à travers l'agitation de son impatience, l'officier sentait son esprit haïté de visions terrifiantes. Quelquefois il saisissait la lettre, l'ouvrait de nouveau, la contemplait longuement, se demandant s'il ne rêvait pas, s'il n'était pas fou, s'il était exact que ce papier fût là, dans ses mains qu'il vint d'elle, et qu'il contint la preuve certaine de tout cet amour qui en débordait.

Il avait des heures de désespérance plus cruelles que celles qu'il avait subies jusque-là. Des doutes invincibles l'envahissaient parfois sous cet implacable soleil, père des nuées d'orage.

Ah ! si elle était venue ! Si elle était venue de nouveau, pour fuir, désespérée emportant son malincurable !

Et il était là, sur ce vaisseau paraissant qu'il ne comprenait rien à sa douleur, enchaîné par ce lien sublime, mais terrible : le devoir. Au reste, libre même qu'eût-il pu faire ? L'Océan n'est point comme la terre ; on ne le franchit pas en quelques heures sur les ailes de la vapeur. Les flots se soudent les uns aux autres ne remplissent l'espace que de leur mobile inexistence. Ils n'en demeurent pas moins un obstacle à la marche du vaisseau. Certes, il est des heures où l'homme voudrait avoir des ailes, c'est lorsque le cœur qui vole ne peut emporter le corps avec lui. Philippe en était à ce point de l'impatience où les nerfs viennent s'ajouter à l'imagination.

Rien ne dure en ce monde, pas plus l'impatience que la joie.

La *Flore*, si lente que fût sa marche, n'en approchait pas moins du terme. Une ligne brumeuse s'accusa au sud. C'était Madagascar.

Mais on même temps, l'horizon s'assombrissait.

Des taches noires qui montaient et grandissaient à vue d'œil s'unifièrent tout à coup. Le ciel se couvrit. La chute du baromètre et les brusques remous de l'air firent comprendre aux marins qu'on allait subir une grave perturbation.

Et dans le groupe des officiers, dans l'entourage même de l'amiral un mot circula qui trahit toutes les inquiétudes.

— Un cyclone !

Il avançait, ce cyclone, avec une prodigieuse vitesse. Le vent pesant sur la mer, la creusait et la renflait dans d'effrayantes ruptures du niveau. On sentait que la tempête courait sur l'île, et que le croiseur aurait à en supporter le choc.

La manœuvre était tout indiquée. Il fallait éviter la terre.

Ce fut, pour ainsi dire, le dernier coup porté à l'âme de Borsand. Décidément le destin lui était contraire. Voilà que les

éléments eux-mêmes se mettaient de la partie pour accumuler les obstacles entre Hira et lui.

Puis, une poignante anxiété le saisit. Si l'*Alcyone* était là ?

En un instant, comme par une vision interne, le jeune homme eut le pressentiment de l'affreux danger que couraient mademoiselle Raimbault et ses amis.

Une sueur froide perla à ses tempes ; un frisson glacial courut dans ses veines. Il était trop bon marin pour ne pas se rendre compte de la situation. Qu'était-ce qu'un colosse comme la *Flore* en face d'une pareille tempête ? A plus forte raison, que pouvait l'*Alcyone* ?

Il suffirait d'une vague monstrueuse, d'une seule colonne de trombe, pour broyer, pour déchiqueter le yacht, invisible fétu sur cette surface démentée.

Tout entier à la mortelle préoccupation Philippe était monté sur la dunette. Les jumelles à la main, il interrogeait le sud assombri.

La *Flore* poussait ses feux, calculant ses mouvements avec une précision merveilleuse, pour sortir des lignes concentriques de la tourmente.

Car, en dehors du cercle du météore, quelque violence que fût la mer, elle n'était pas invincible.

Tout à coup les pressentiments de l'officier se convertirent en une terrifiante certitude.

Sur le fond encore clair du ciel, en deçà de la ligne des côtes, un point noir s'approchait d'une vitesse désespérée. A la direction oblique suivie sur ce point, il était évident, pour un marin de profession, qu'on était en présence d'un navire admirablement gouverné.

En effet, ce navire venait vers la *Flore* selon un rayon perpendiculaire au croiseur, coupant par le plus court la zone d'investissement du cyclone.

C'était un spectacle par lui-même trop plein d'intérêt, pour que d'autres que Borsand n'y portassent point leur attention.

Les conversations des marins, à bord de la *Flore*, y avaient trouvé naturellement leur thème.

— Tonnerre ! disait l'un, — celui-là qui va de l'avant !

— Il franchira la ligne, — disait un autre.

— Savoir ! risquait un troisième, hochant la tête.

Maintenant qu'on se sentait à l'abri, on était plein de sollicitude pour cet inconnu qui luttait contre la mort.

Philippe, lui, ne quitta pas des yeux la dunette.

Maintenant, le navire avait grandi. On pouvait voir son grément, les lignes élancées de sa carène ; l'énorme panache de fumée qui couronnait sa cheminée rendait compte de l'effort de sa machine.

Soudain, le lieutenant de vaisseau devint très pâle.

Ses mains laissèrent échapper les jumelles. Lui-même dut se retenir à la lisse de garde-corps pour ne point fléchir.

Il avait reconnu l'*Alcyone*.

Plusieurs de ses camarades s'empressèrent autour de lui. On était impressionné et inquiet de son attitude. Qu'est-ce que cela voulait dire ?

L'amiral lui-même s'était rapproché du groupe. Il avait, avec tous les autres, remarqué le trouble, l'émotion de Borsand. Il avait lu sur le visage décomposé du jeune homme l'intense douleur qui le bouleversait.

Paternellement, avec toute la discrétion nécessaire, avec la grande délicatesse d'expression, il s'informa des causes de ce chagrin.

Philippe répondit d'une voix brève saccadée :

— Amiral, ce navire est le yacht l'*Alcyone*, commandé par un ancien capitaine de frégate, M. Kerdistel. Il porte à son bord mademoiselle Hira Raimbault, ma fiancée.

— Ah ! — fit l'homme de guerre, ému lui-même dans ses entrailles par la simplicité de cette poignante déclaration.

Philippe prit lire à son tour sur les traits de son chef la profonde sympathie que son malheur venait de faire naître.

Cependant ce drame de la mer montait à la plus haute période de sa puissance.

L'*Alcyone*, vue de loin, paraissait gagner la limite de la zone d'investissement du météore. Encore un effort, et elle franchirait le cercle de la fatalité destructive.

Brusquement, elle retrograda.

Un seul cri souleva toutes les poitrines haletantes des spectateurs sur le pont de la *Flore*.

De leurs poste en dehors de l'infamale rotation, les marins pouvaient voir le demi-cercle de l'ouragan accélérer la course de sa pointe menaçante, à la façon d'une faucille titanesque rasant la surface hérissée de l'Océan.

Derrière, dans le fond des densités ténébreuses, la colonne formidable de la trombe accourait, joignant le ciel à l'eau dans la monstrueuse aspiration de son vortex, dans l'érection de ses piliers onduleux et grêles comme le tentacules d'un poulpe géant.

L'*Alcyone* allait être atteinte. Elle était perdue.

Et, tout d'un coup, le demi-cercle se

referma sur la vision du yacht. Les marins de la *Flore* ne virent plus devant leurs yeux que le rideau tournoyant des vapeurs anténébrées.

Quelque part, sous ce voile de nuit, le navire ressaisi par le cyclone agonisait.

Philippe, brisé, défaillant, avait joint les mains au-dessus de sa tête.

Il s'était fait autour de lui un grand silence.

Soudain, un son lugubre vint, du milieu des nuées tourbillonnantes, — l'appel de détresse du canon.

L'amiral, grave et pâle, s'était avancé vers les officiers. Il leur dit :

— Messieurs, il y a là de braves gens, des compatriotes, qui réclament notre aide. Parmi eux se trouve une femme, et cette femme touche de très près l'un des nôtres. Ce que nous ferions pour des indifférents, nous devons le faire pour des Français et des amis.

A part, il s'entretint quelques secondes avec le capitaine de vaisseau qui était son chef d'état major en même temps que son capitaine de pavillon.

Celui-ci donna des ordres sur-le-champ.

En quelques instants le canot à vapeur du croiseur fut mis à flot et paré à débord.

Habituellement, dans les cas analogues c'est à un aspirant qu'échoit la rude et glorieuse mission de conduire au sauvetage l'équipage de cette embarcation.

Mais, ici, il se passa un fait anormal, émouvant.

Philippe Borsand, la casquette à la main, s'avança vers l'amiral et le commandant.

— Amiral, — demanda-t-il, — je sollicite, par une mesure exceptionnelle, une dérogation à la règle. Je réclame l'honneur, la... faveur de commander l'expédition.

Le chef d'état-major interrogea des yeux l'amiral.

Celui-ci avait pitié de contenir son émotion.

— Soit, mon ami ! — acquiesça-t-il. En raison de la circonstance, prenez le commandement.

Et il tendit la main à l'officier.

A près, ce fut, le chef d'état major.

Puis, tous les officiers de vaisseau vinrent, l'un après l'autre, échanger une chaude poignée de main avec Philippe. Quelques-uns l'embrassèrent avec effusion.

L'aunnôier le bénit avec les cinq hommes qui l'accompagnaient.

— Allo, mon ami et que Dieu vous ramène, — prononça l'amiral à haute voix.

Borsand descendit par la coupée de tribord. On largua la bosse, et le canot, emporté par son hélice, s'élança vers la tourmente muraille de la tempête, à la rencontre de l'*Alcyone*.

Tous les hommes du croiseur haletants, le regardèrent s'éloigner. Ils purent le voir filer rapidement sur la face relativement paisible de la mer. On savait bien que la lutte ne commencerait guère que là-bas, au pied de la tempête visible et palpable, au moment où cette coquille de noix s'effacerait, elle aussi, sous l'amoncellement des ténébres, que le vent secouait du ciel sur l'océan.

Alors, ces cœurs bronzés, endurcis contre les émotions et les imprévus, ne vécurent plus, pendant les moments qui s'écoulèrent, que pour ceux de leurs compagnons qui jouaient leurs vies afin de racheter d'autres vies indifférentes.

Et telle fut l'intensité de l'intérêt, que la *Flore*, cessant d'éviter la tourmente et ses surprises éventuelles, se rapprocha du plus près qu'il lui fut possible du tourbillon des vapeurs.

XVII

Cependant, le canot à vapeur, vigoureusement poussé, abordait la terrible muraille par le flanc, et entraînait sans transition, dans la région de la tempête.

Ce sont là d'étranges phénomènes qu'il faut avoir vus et observer pour s'en rendre compte. Dans le cyclone, l'effort de l'ouragan est naturellement localisé. La puissance souveraine qui dirige et gouverne le monde, a assigné des bornes précises au pouvoir de la mer et au courroux des vents. De là cette impuissance du météore à dépasser certains cercles de rotation. C'est même cette impuissance qui fait sa force, car, plus étendu, il se disséminerait, se résoudrait en averse diluviennes, en orages analogues à tous les orages. Au contraire, resserré, enfoncé dans des bornes étroites, le cyclone agit avec une effrayante faculté de dévastation. On en a vu emporter de grands navires à trois et quatre cents mètres dans les terres, soulever des vagues prodigieuses, à l'instar de ces dépressions ploutoniennes des niveaux que, dans d'autres pays, on nomme des *ras de marée*.

Grâce aux efforts qu'elle venait de dépenser, l'*Alcyone* avait fui le centre même de la tempête. Le crime de Dubreuil était autant plus abominable, que, sans cet attentat, le yacht eût certainement franchi la zone d'investissement.

A cette heure, ce qui l'emportait à la côte, c'était le repli des vagues, ce mouvement giratoire qui vient se clore elliptiquement.

tiquement sur la terre, formidables rides de la surface qui entraînent toute épave dans leurs mortels plissements.

Pour s'être ralenti, le mouvement n'en était pas moins sûr, la perte du bâtiment moins inévitable.

Encore quelques minutes et la coque s'échouerait là-bas, sur les points latents des récifs, sur ces fonds vaseux et fétides où les palétuviers géants gardent sous leur épais feuillage la hideuse mort de la fièvre.

Mais ce ne serait pas de la fièvre que mourrait l'équipage du yacht. La mer aurait tôt fait d'en disperser les débris et les cadavres sur ses lames écumeuses.

D'abord, le canot à vapeur s'avancera au hasard, enveloppé par la brume, ne décelant rien sous la trame des vapeurs lourdement épanchues. Trempés d'eau salée, aveuglés par la fumée refoulée, Philippe et ses hommes durent faire appel à toute leur énergie pour trouver les premières violences de la tempête.

Une fois cette première ligne franchie, peut-être rencontrerait-on un calme relatif.

Cet espoir, du moins, ne fut pas tout à fait déçu.

Il semblait que, pour se rendre invincible, la tempête eût accumulé au dehors tous ses moyens de défense, tout l'appareil de la terreur qu'elle était capable d'inspirer. Maintenant que le canot de la *Flore* avait rompu son prestige en forçant ce blocus du cyclone, le monstre paraissait à demi vaincu.

Mais il n'était que temps. Trois cents brasses à peine séparaient le yacht désarmé des premiers hauts fonds.

Borsand aperçut la masse errante ainsi qu'une tache noire brusquement projetée sur la voûte grise et sale du ciel. Il hêla. Les clameurs du vent couvrirent sa voix.

Encore quelques coups d'hélice et le canot fut à la portée du yacht.

Mais alors il fallut stopper.

Le remous était énorme.

De leur place, les hommes de l'embarcation purent voir la mer écraser la baleinière sur le bordage de l'*Alecyone*.

Une vague semblable pouvait leur infliger le même sort.

N'importe ! Philippe Borsand fit décrire un demi-cercle au canot à vapeur de maintenir dans le sursaut de la poussée du remous, et à aborder sous le vent du davire. A maintes reprises, des paquets de mer s'abattirent sur la teque du frère esquif. Mais chaque fois la main ferme du lieutenant de vaisseau, qui avait lui-même saisi la barre, redressa l'embarcation et la maintint, l'avant dans la direction de lame.

Enfin, il atteignit l'*Alecyone*, vira de bord, et se trouva le long de la coque, au pied de l'échelle de coupée. Des cartahuts furent tendus d'un bord à l'autre, et tandis que les hommes de la *Flore* maintenaient le canot à vapeur, le sauvetage commença.

Mais ici seulement on pouvait dire qu'il fallait accomplir des prodiges.

Tout à coup, comme prise de rage devant le succès de ces hommes qui la bravaient, la mer eut un ressaut effrayant.

Le vent jeta une clameur âpre. Une vague énorme souleva le yacht et le canot, les couchant littéralement sur le flanc.

On entendit crépiter le foyer brusquement atteint par l'eau.

Un gabier de la *Flore* roula, sanglant, au fond du canot, le crâne ouvert par un choc contre le plat-bord.

Yacht et canot se redressèrent.

Mais alors le spectacle devint effrayant.

D'une seule poussée la mer avait jeté l'*Alecyone* sur les hauts fonds, après l'avoir retournée de bout en bout.

L'arrière effleurait les récifs.

Encore une minute ou deux et le navire talonnerait.

Cependant, le canot de la *Flore* s'était attaché à ses flancs. Maintenant, lui aussi était condamné à vaincre ou à mourir.

S'il ne parvenait point à sauver l'équipage et à s'éloigner à temps, il serait infailliblement entraîné avec l'*Alecyone* dans la gouffre.

C'est alors que Philippe put entendre Kerdistel crier :

— Les femmes d'abord.

Alors, sur une des cordes rigides, balottée entre la mer et le ciel, prêt à se rompre à tout instant sous le choc d'une lame, un groupe apparut.

Une sorte de paquet informe, ramené sur lui-même par des lignes, fut saisi à l'avant par les robustes mains d'un gabier.

Puis ce fut le tour du second paquet, qui échappa, lui aussi, par miracle, à la mer.

De l'avant du yacht une voix cria :

— Deux femmes, commandant.

— Philippe ne parla point. Il avait les dents serrées. Seulement, ses yeux s'élevèrent, chargés de prière, vers la voûte noire.

De ces deux femmes l'une était Hira.

Morte, ou... vivante ?

Il ne pouvait s'en enquérir.

Au lieu de courir vers l'enfant étendue rigide, au fond du canot, il devait lutter là, à son poste, ayant charge d'âmes et de vies.

Il raidit donc ses muscles et son énergie, refoula sa pensée, et commanda machine arrière, espérant ainsi retarder quelque peu le choc contre les récifs.

Cette manœuvre fut inutile. L'infatigable poussée avait ramené le yacht à la côte son point de départ. Un craquement horrible annonça que le navire heurtait sa quille aux invisibles arêtes.

Une seule vague, une seule, et c'en était fait.

Le navire allait s'entr'ouvrir, s'éventrer de l'avant à l'arrière, creusant un effroyable vortex, un tourbillon dans lequel il s'engloutirait, entraînant avec lui ses imprudents sauveteurs.

— Capitaine, — demanda le matelot qui veillait l'avant du canot ; — faut-il couper les amarres ?

— Non ! — répondit Philippe haletant.

— Tiens bon, garçon !

Ses yeux s'attachèrent à l'*Alecyone* ; ils ne la quittèrent plus.

Un coup de sifflets retentit. Aussitôt une trentaine de matelots du yacht se glissant le long des filières embarquaient dans le canot. Le reste de l'équipage avait réussi à mettre à flot la seconde baleinière s'appuyant le terrible voisinage du bâtiment en perdition.

En ce moment, à deux milles au large, le lieutenant de vaisseau aperçut le sinistre piteux de la trombe accourant.

C'était le dernier assaut de la tourmente.

Mais quel assaut !

De ce point, les marins épouvantés pouvaient mesurer les dimensions formidables de la colonne liquide. Sur son passage, la mer, comprimée, gonflait les bords de sa cuvette comme la margelle d'un puits fantastique.

La première lame de ces volutes allait prendre par le travers l'*Alecyone* et deux embarcations. C'en était fait de tous le monde, si l'on ne parvenait à éluder ce choc formidable.

Quelques secondes et l'épave, aussi bien que les canots, seraient broyés, mis en pièce par la trombe.

Une voix commanda du pont de l'*Alecyone* :

— Larguez les amarres.

C'était la voix de Kerdistel.

Seul, resté debout et le dernier sur la carcasse du yacht, le commandant avait fait d'avance le sacrifice de sa vie. Mais il n'acceptait pas le sacrifice de ses amis et de ses sauveurs. C'était lui qui avait jeté l'ordre.

La hache d'un matelot trancha d'un seul coup les liens.

Alors Kerdistel s'approcha de la coupée, et, des larmes pleines les yeux, embrassa d'un dernier regard ce navire qu'il n'avait pu sauver et qu'il abandonnait à son tour.

C'était son bien, sa chose, cette *Alecyone* expirante. C'était plus : — sa vie passée et sa vie présente, le monde de ses rêves et de ses souvenirs.

Le yacht, atteint par les premières vagues du ressac talonna avec une grande violence. Toute la membrure frémit et rendit un son lugubre, un véritable gémississement.

Le commandant de l'*Alecyone* se décida enfin à descendre l'échelle de coupée. Mais déjà le canot à vapeur avait débordé.

— Sautez, commandant, sautez ! — criaient les matelots désespérés.

Kerdistel leva les deux bras au ciel et signa pitié.

La trombe arrivait avec la vitesse d'une locomotive lancée à toute vapeur. Une vague escadala la dunette et l'on entendit l'eau pénétrer dans le ventre de l'*Alecyone*.

La baleinière, vigoureusement enlevée par ses rameurs, était déjà au large.

Dans la canot à vapeur, tous les hommes debout, tendaient les bras à l'infortuné commandant.

Il sauta.

L'eau le couvrit.

Pendant quelques secondes, mornes, désolés, les matelots ne virent rien apparaître sur la surface convulsée.

Mais, brusquement, une main avait saisi le bordage.

C'était Kerdistel.

Il avait nagé énergiquement.

Tandis que les six bras s'empressèrent de le hisser à bord, on put distinguer un autre être nageant à côté du bateau.

Et le commandant, en s'affaissant, épuisé, murmura :

— Le chien ! — Sauvez le chien.

Le chien, c'était Dhole.

Chose étrange ! Comme si un secret instinct l'eût averti que sa présence était utile sur le pont du yacht, jusqu'au dernier moment, il s'était tenu aux côtés de Kerdistel.

Quand celui-ci avait sauté du pied de l'échelle, Dhole, d'un bond l'avait rejoint.

Et là, de sa gueule puissante, il avait soutenu les efforts du vieux marin luttant contre les flots.

Naturellement, quelque encombrée que fût l'embarcation, il y eut place pour la vaillante bête.

Dieu était bon ! — A part l'infâme Dubreuil, dont le cadavre demeurait dans les flancs du yacht, et les sept malheureux qui avaient péri dans la première baleinière, le reste de l'équipage était

sauvé. Car, comme dit le proverbe, quand on échappe au danger, il importe peu que ce soit de la distance d'une lieue ou de l'épaisseur d'un cheveu.

Or ne fut pas même de l'épaisseur d'un cheveu qu'on évita la mort.

Cinq cents brasses étaient à peine franchies que la trombe déferla. Son remous imprima au canot et à la baleinière un roulis énorme. En même temps, poussé sans doute par la destinée mystérieuse qui l'acharnait sur ce navire, théâtre de deux crimes, le météore tout entier parut se desserrer sur l'épave.

L'*Alecyone* craqua sous l'incommensurable pression. A travers le jour plus limpide tombé des déchirures des nuages, les fugitifs purent voir le yacht s'incliner sur le nez, puis à une réaction effrayante du tangage, se redresser presque à pic l'étrave et la quille hors de l'eau, pour clouer son arrière défoncé à la pointe sous-marine qui l'avait éventré.

Cela fut sinistre et lamentable.

On eût dit alors que le navire prenait une conscience et que, pour la première et la dernière fois, cette conscience était celle de sa fin.

Ainsi dressée battant le ciel de ses agrès déchiétrés, l'*Alecyone* eut l'air de jeter un cri de détresse, une imprécation sur ceux qui l'abandonnaient sans merci à la rage de la tourmente, tant fut âpre et déchirante la clameur de cette coque mutilée où la mort entra dans le bouillonnement des lames monstrueuses.

Quelques chocs terribles ébranlèrent les ondes sonores, couvrant même les sifflements rauques du vent ; puis une détonation éclata, le fracas du pont sous la pression de l'air comprimé dans les flancs du navire cadavre.

Et ce fut tout.

Le silence retomba, pesante ou, du moins, on ne perçut plus que les bruits de la mer et du ciel.

Alors seulement Borsand put reprendre possession de lui-même.

Le canot avait rejoint la *Flore*.

Une longue heure de cet vie, ou plutôt de cette mort, vécue dans un gigantesque combat, que cette embarcation surchargée et non pontée, et dont le triomphe laissait les vainqueurs plus épuisés que par une défaite.

On reçut avec transport ces revenants du cyclone. On les entoura de prévenances. Par l'ordre de l'amiral les femmes furent descendues dans ses propres appartements.

Heureusement l'Indienne, presque aussitôt ranimée put rendre ses services à Hira.

Il n'en fallut pas moins plusieurs jours pour que la jeune fille recouvrât l'usage de ses facultés.

La secousse avait été trop forte. L'état de mademoiselle Rimbault exigeait des soins. Le lendemain, elle fut conduite à terre, chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Tamatave.

Le séjour n'était guère fait pour opérer une cure rapide. Sur l'avis des médecins, on se décida à envoyer la jeune fille à la Réunion. Là, du moins, l'air plus pur, la température plus douce, hâteraient le rétablissement et l'équilibre dans ce cerveau et cet organisme si violemment troublé.

Plusieurs mois s'écoulèrent. Une période d'hostilité sourde commença, qui se termina par l'acte de vigueur de l'arrestation d'un ministre protestant anglais. On sait que le gouvernement désavoua cette mesure. L'amiral entra en France avec la *Flore*. Borsand devait le suivre. Mais par une faveur spéciale, il obtint de rallier la Réunion, et de ne revenir que sur un paquebot des Messageries Maritimes, ayant charge de ramener Hira et Soomamooke. Le paquebot, d'ailleurs, vint faire escale à Tamatave.

Ce fut pour les deux jeunes gens, un délicieux voyage.

On était en hiver, au sortir de la saison des pluies. La température calme et douce striait à peine le ciel de quelques cirrus effilés. La mer avait pris des tons verts variant de l'émeraude à la topaze. Les lames chatoyaient, gazouillaient un hymne de paix et d'amour. Vue du pont du paquebot, la côte de Madagascar, si cruelle naguères, avait un sourire de fête épanchi sur ses profondes végétations.

Mademoiselle Rimbault avait pris des nouvelles de tout le monde. Kerdistel l'avait confiée à son fiancé, tenant à rapatrier lui-même les survivants de l'*Alecyone*. Mais la vieille dame avait voulu demeurer avec son "enfant." De son côté, Dhole, si attachée au commandant pendant la tourmente, était revenue prendre sa faction auprès de la jeune maîtresse.

Les derniers apprêts étaient terminés. Au moment où on leva l'ancre, Philippe et Hira s'assirent l'un près de l'autre, et, la main dans la main, se mirent à revivre le passé.

— Ah ! — murmura la jeune fille, d'un accent profond. — Est-il possible que nous ayons vécu séparés l'un de l'autre, après avoir été si près du bonheur ?

— Vous le voyez bien, — répondit-il — puisque nous nous sommes retrouvés vivants, après avoir été si près de la mort.

Elle baissa le front.

Des larmes tremblaient à ses paupières mais un sourire se jouait sur ses lèvres.

Elle dit lentement :

— Philippe, vous souvient-il de notre dernière entrevue à Sfax, avant la bataille ?

— Oui, ma bien-aimée.

— Et des paroles que vous m'adressâtes alors, parole qui vibrent encore à mon oreille ?

— Oui, Hira. Je vous jurais que je vous arracherais même à la mer, s'il le fallait.

Ils étaient seuls sur le pont. Elle appuyait sa tête sur l'épaule de l'officier.

— Dieu, l'ami, Philippe. Vous avez tenu votre promesse. Vous m'avez arrachée à la mer.

.....

Le steamer avait quitté la rade de Tamatave. La terre fuyait sous ses yeux découvrant ses criques et ses anses, sa perspective de montagnes et de forêts.

Tout à coup comme on allait dépasser la pointe de la Grande-Terre, Hira se leva toute droite, blanche comme sa colerette.

Ses doigts crispés serrèrent convulsivement le poignet de Philippe Borsand. Il se leva, lui aussi.

— Que se passe-t-il, Hira ? — Qu'avez-vous ?

De sa gorge étranglée des mots jaillirent avec effort.

— Là-bas ! Là-bas ! — Regardez !

Et sa main tendue désignait le rivage au nord.

Philippe suivit des yeux la direction.

Une masse blanchâtre, allongée, de laquelle jaillissaient des mats et des vergues, se laissait voir aux deux tiers enlissée dans la vase des hauts fonds.

Hira chancelait. Elle glissa, évanouie, dans les bras du lieutenant de vaisseau.

Mais ce ne fut qu'une syncope occasionnelle. Un flot de larmes soulagea la pauvre enfant.

Philippe avait compris.

Tandis que le navire étranger les emportait tous les deux vers la France, vers le bonheur, — elle demeurait là, inerte perdue, abandonnée, la nef de leurs premières amours.

Pauvre oiseau de la mer mortellement frappée, elle gisait sans vie sur la rive inhospitalière. C'en était fait. Elle n'aurait plus ses ailes sur l'Océan, l'*Alecyone* qui avait porté tour à tour le berceau d'Hira, lit de souffrance de Philippe, le cercueil de Louis Rimbault. Et la vague capricieuse et changeante, emporterait un à un ses débris, comme les jours les mois et les années, vagues d'un autre océan, emporteraient soufflé par soufflé la vie de ceux qui y avaient vécu, qui y avaient souffert, qui y avaient aimé.

— Hé ! qu'importe ! — dit doucement Philippe en baissant les mains froides de sa fiancée. — Qu'importe ma bien-aimée, que les flots et le temps fassent leur œuvre, puisque son image demeurera devant nos yeux, puisque l'oubli ne l'effacera jamais !

Il ajouta plus tendrement encore :

— Et puis, est-elle vraiment morte notre *Alecyone* ? On peut elle ressusciter de la ruine ? — Elle sera comme le Phénix, la nef nouvelle de nos amours. C'est moi qui en serai le capitaine, mais elle aura ton caprice pour guide.

FIN

LE WHISKEY

Se fabrique sur un grande échelle dans le comté de Compton

Cookshire, P. Q., 8.—L'on soupçonne fortement l'existence d'une bande de fabricants de Whiskey illicite dans ce comté. Depuis un an ou deux il se vend dans toute la région des quantités de boisson de provenance douteuse. La rumeur veut qu'un fabricant poursuivi il y a quelques années pour avoir exercé ce métier en dépit du fisc soit de retour et de nouveau à l'œuvre.

Vols à St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, Qué., 8.—Ces jours derniers, deux vagabonds étaient arrêtés, ici, par le chef de police et traduits devant la cour sous l'inculpation de vagabondage. L'un d'eux, nommé James O'Leary alias Reed, a été condamné à un mois et l'autre fut acquitté. On trouva en la possession du prisonnier une certaine quantité d'outils qui étaient le fruit de plusieurs rapines. O'Leary a en conséquence subi un nouveau procès et s'étant avoué coupable il a été condamné à trois ans de pénitencier.

N'en prenez pas d'autre

C'est le conseil que donnent à leurs parents, amis et connaissances, ceux qui ont soigné un rhume opiniâtre, une toux persistante ou une bronchite chronique, en prenant du *Baume Rhumal*. Si vous voulez être guéri vite et bien, n'en prenez pas d'autre. Populaire par ses vertus et son prix modéré, 25 cts la bouteille. En vente partout.

PRETRE ET BANDITS

Une lutte terrible

Entre le vicair de Dutilly et deux voleurs

C'est un siège en règle qu'a soutenu mercredi soir, M. Dutilly, vicair de l'Acton. Deux individus inconnus dans la localité avaient été vus rôdant autour du presbytère, samedi soir, et étaient venus jusqu'à la porte dans l'intention évidente de la forcer. Mais en voyant que l'on veillait à l'intérieur, ils s'étaient retirés. Lundi soir, plus hardis, ils sont revenus et ont attaqué vigoureusement la porte, qui avait été barricadée. M. Dutilly s'était posté, une carabine à la main, et donna aux assaillants l'ordre de se retirer, et sinon il ferait feu. Cette fois encore les voleurs se retirèrent. Mais le mercredi, dans la nuit une nouvelle attaque eut lieu. Le vicair est encore à son poste.

C'est par une ouverture dans le soubassement que les hardis coquins ont résolu de pénétrer. M. Dutilly accourut à l'endroit attaqué et se tint résolument sur la brèche, prêt à faire feu.

Il appuya le bout de sa carabine sur la poitrine d'un de ses assaillants et presse la détente. La capsule est écrasée sans enflammer la poudre. Alors une lutte furieuse s'engage dans l'embrasura du chassais. Le vicair frappe à coups de crose et l'arme se brise entre ses mains. Il saisit le premier objet qui tombe sous la main, un tisonnier, l'enfonce dans la gorge du plus jeune des assaillants et le retire avec peine de la blessure ; le sang jaillit : le blessé tombe, mais pour se relever. L'essai de frapper avec son poignard le vaillant vicair ; celui-ci lui saisit les bras et entrave ses mouvements autant qu'il le peut. Cependant, il reçoit en pleine poitrine un violent coup de couteau qui perce la soutane en deux endroits, effleurant seulement les chairs et traversant son scapulaire.

Pendant ce temps, le plus vieux des agresseurs frappait à coups redoublés avec une barre de fer sur les épaules et sur le dos du vicair. Cette lutte d'un seul contre deux ne pouvait se prolonger. Entre temps, M. Dutilly saisissait à deux mains la barbe grise du misérable ou lui labourait de ses ongles sa poitrine mise à nu. Le jeune, blessé à la gorge, s'affaissait, heureusement, à bout de forces, et réclamait les soins de son sinistre compagnon. Les deux ont dû alors se retirer, l'un emportant l'autre. M. Dutilly était relevé, une heure ou deux après cette lutte héroïque, dans le soubassement où il était sans connaissance.

Le presbytère est assez éloigné des autres habitations ; c'est ce qui explique que les cris d'appel au secours n'aient pas été entendus. M. le curé Boivin était absent.

M. le vicair était alors seul au presbytère, à l'exception d'un vieux prêtre qui n'osa descendre de l'étage supérieur.

Jeudi matin, des personnes se rendant aux courses d'Acton ont remarqué, dans une briqueterie, à environ un mille d'Acton, un vieillard soignant un jeune homme et lui appliquant sur la gorge des feuilles d'érables qu'il comprimait sous un mouchoir.

Hier, dans la journée, on a téléphoné dans toutes les directions et il n'est pas impossible que les coupables soient arrêtés aujourd'hui.

Sauvetage émuant

Une femme à demi asphyxiée

Montréal, 6.—Un incendie qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est déclaré dans le magasin de M. D. Guerin, rue Dorchester.

M. Guerin était allé faire baptiser un enfant nouveau-né et, avant de partir, avait averti Mme Guerin qu'il avait allumé le poêle à l'huile pour avoir du thé chaud lorsqu'il reviendrait. Pendant la cérémonie du baptême à l'église, le poêle a fait explosion et en quelques secondes la maison fut remplie de fumée.

Un passant, ayant vu les flammes et ayant appris que Mme Guerin était alitée, entra dans la maison et ayant enveloppé la malade dans des couvertures, la transporta à demi asphyxiée chez un voisin.

On sonna le tocsin et en quelques secondes les pompiers arrivèrent ; le feu fut promptement éteint.

Les dommages, cependant, s'élèvent à environ \$800.

Une riche mine de mica

Découverte à St-Hyacinthe

Des ouvriers creusant sous le bloc de M. N. Martel, chapelier, en frais de faire élever sa bâtisse de deux étages, ont tout simplement donné sur une riche mine de mica. Le brillant métal étincelait comme le feu à chaque pelletée de terre. Des experts qui se souviennent de leur voyage en Californie disent qu'on doit être sur chemin de la mine d'or.

ROSE
et Marie-Blanche

PREMIÈRE PARTIE

Le Testament du Comte d'Areynes

I

Huit heures du soir.
Le vaste hall d'une habitation quasi princière.

Du côté du parc, un immense vitrail à petit carreaux montant jusqu'à la corniche, descendant jusqu'au parquet et s'ouvrant par trois baies sur un large balcon.

Des trois autres côtés, des tapisseries des Flandres encadrées dans des panneaux de chêne noirci par le temps.

Sur les tapisseries, des portraits d'ancêtres, casqués et cuirassés, ou en costumes de cour.

En face du vitrail, entre deux hautes portes en chêne semblable à celui des panneaux, une cheminée monumentale surmontée d'un écusson portant d'azur au lévrier d'or, timbré de la couronne de comte, avec pour support deux lions et pour devise ce jeu de mots héraldique : *D'Areynes toujours dans l'arène*.

Les crédences, les bahuts, les sièges, tous du temps (comme on dit aujourd'hui) du plus merveilleux travail et de la plus admirable conservation.

Le plafond très élevé offrait des caissons alternativement bleus et rouges et fleur-dé-lisés.

Dans le hall que nous venons de décrire aucune lampe n'était allumée ; mais, par instants, des lueurs intermittentes l'éclairaient jusque dans ses profondeurs.

On entendait au lointain les sours grondements d'une canonnade, alternant avec le crépitements des feux de peloton répercutés d'une façon sinistre par les échos des montages et des bois.

Les lueurs passagères dont nous avons parlé provenaient des éclairs de la poudre.

Debout, et le front appuyé contre l'un des carreaux du vitrail, un homme de haute taille, un vieillard, interrogeait l'horizon malgré les ténèbres que ses regards s'efforçaient de percer, et prêtait l'oreille avec une anxiété croissante aux bruits lugubres du canon et de la fusillade.

C'est que notre récit commente dans les premiers de septembre de l'Année terrible et que depuis cinq heures de l'après-midi, un combat ténébreux et meurtrier était engagé entre une division de l'armée française et tout un corps de l'armée allemande.

Nous sommes au château de Fenestranes, dépendant de la commune qui portent ce nom dans le département de Meurthe-et-Moselle, village placé au point central du triangle qui forment les villes de Metz, de Nancy et de Strasbourg, par conséquent tout près de la frontière du grand-duché de Bade.

Le château, qui jadis appartenait aux ducs de Lorraine, date de plus de quatre siècles.

Construit sur un plateau élevé, au milieu de bois séculaires dans lesquels on a taillé un grand parc clos par des murailles et des sauts-de-loup, il a conservé en plein dix-neuvième siècle son aspect féodal du temps jadis, de même que le comte Emmanuel d'Areynes, malgré ses soixante-quatorze ans bien sonnés, gardait l'aspect imposant des anciens preux qui ont porté si haut la bannière de la France et tant fait pour sa gloire.

Le comte était de haute stature, nous l'avons dit : sa taille restait aussi droite et sa démarche aussi ferme que trente ans auparavant.

Ses larges épaules semblaient faites pour porter l'armure des chevaliers ses aïeux, et son robuste bras pour manier sans peine la lance pesante ou la lourde épée.

C'est à peine si le visage du comte offrait quelques rides, et ses yeux aux prunelles d'un bleu d'acier n'avaient rien perdu de leur éclat ; mais la violente coloration de son teint, rendue plus frappante par son contraste avec les cheveux et la barbe d'une blancheur de neige, indiquaient une disposition de l'apoplexie.

Les poings crispés, le regard chargé de haine et de colère, ils s'obstinaient à sonder l'horizon noir que l'éclair d'un coup de canon illuminait de seconde en seconde, faisant paraître, dans les intervalles, les ténèbres plus profondes.

Brusquement, il frappa du pied avec rage et le parquet trembla.

— Seront-ils donc encore vainqueurs ? — murmura-t-il d'une voix sourde. — Dieu

est-il contre nous ? — Noble France, es-tu donc maudite ? Chère France, es-tu condamnée ?

Puis il revint à son poste d'observation et de nouveau il appuya son front au vitrail.

Quelques minutes s'écoulèrent.

Tout à coup l'attention de M. d'Areynes fut attirée par un bruit léger.

On frappait doucement à l'une des portes du hall, il prêta l'oreille pour s'assurer qu'il ne se trompait pas.

On frappa de nouveau un peu plus fort.

Le comte alors se dirigea vers le centre de la pièce, et d'une voix de commandement cria :

— Entrez !

La porte s'ouvrit et un homme d'une cinquantaine d'années, entièrement vêtu de noir et tenant à la main une lampe à globe de verre dépoli, franchit le seuil et posa la lampe sur un meuble.

Puis il se tint immobile, semblant attendre qu'on l'interrogeât.

C'était le valet de chambre et en même temps l'homme de confiance, le factotum de M. d'Areynes.

— Ah ! c'est toi Renaud... — dit le gentilhomme. — Viens-tu m'apprendre quelque chose de nouveau et quelque chose d'heureux ?

— Hélas ! monsieur le comte, rien d'heureux... — répondit Renaud.

— Les Allemands ?

— Marchent sur la route de Nancy...

— Et ils avancent ?

— Ce n'est que trop certain, puisque le bruit du canon se rapproche.

— Alors nous battons en retraite ! Une fois de plus, nous sommes vaincus !

En prononçant ces mots, les lèvres du comte tremblaient d'humiliation et de fureur.

— Tout est à craindre... — balbutia Renaud avec abattement.

M. d'Areynes courba la tête, tandis qu'un long frisson, un frisson pareil à celui de l'agonie, secouait ses épaules puis, pendant un instant, d'un pas fiévreux et inégal il arpenta le hall en prononçant des mots indistincts.

Soudain il s'arrêta en face du serviteur dévoué dont le regard inquiet ne le quittait pas.

— Raymond Schloss est-il au château ? — demanda-t-il.

— Non, monsieur le comte... il est sorti.

— Sorti seul ?

— Seul, oui.

— Armé ?

— Oui monsieur le comte.

Où allait-il ?

— Rejoindre ses amis, nos compatriotes.

— C'est juste, c'est la nuit surtout qu'ils font la chasse aux vedettes allemandes...

Le vieux gentilhomme poussa un long soupir et reprit :

— Dévouement inutile !... Contre le nombre ils sont impuissants...

— Ils ne le seraient plus si tout le monde suivait leur exemple, murmura Renaud.

— Oui, tu as raison, mais par malheur tout le monde ne leur ressemble pas. Enfin, j'admire du plus profond de mon cœur leur courage, leur patriotisme !...

— Ces luttes dans l'homme sont périlleuses... Ceux qui les tentent sont des héros, mais à quoi bon cet héroïsme ? — Que peuvent-ils un contre mille ? Si Raymond se fait tuer, sa mort n'aura servi à rien ! — Dieu ne m'a-t-il donc laissé vivre que pour voir la force brutale primer le droit et le fouler au pied ?

M. d'Areynes s'animait en parlant, la colère faisait gonfler les veines de ses tempes, et les tons déjà pourpres de son visage devenaient violets.

— Calmez-vous, je vous en supplie, mon bon maître ! fit Pierre Renaud d'une voix émue.

— Me calmer ! — Est-ce que c'est possible en présence de ce qui se passe ?

— Vous vous faites du mal... beaucoup de mal...

— Eh ! qu'importe ? — Je voudrais mourir... — Que ne suis-je mort avant cette guerre fatale ?... Ils sont heureux ceux-là qui n'ont pas vu la France humiliée, vaincue... ils sont heureux et je les envie !

Les yeux de M. d'Areynes s'injectaient de sang. — Les veines de ses tempes se gonflaient de plus en plus.

Soudain il s'interrompit et se tourna vers la porte par laquelle quelques minutes auparavant était entré Pierre Renaud.

Cette porte venait de s'ouvrir avec violence et un homme de quarante ans environ faisait irruption dans la hall.

Le nouveau venu portait un costume de chasse de velours d'un vert sombre à côtes.

Il tenait à la main une carabine.

Son visage était noirci par la poudre.

En le voyant, le comte poussa une exclamation et courut à lui.

— Te voilà, Raymond, — s'écria-t-il, — que sais-tu ? Que viens-tu m'apprendre ?

— Claude Reis est mort, frappé à côté de moi... — répondit Raymond d'une voix sourde.

— Encore un brave de moins !...

— Jacques est blessé...

— Dangeusement ?

— J'en ai peur...

— Lui aussi !...

— Il nous a fallu battre en retraite, car nous allions être cernés... — Enfin, c'est la défaite !

— La défaite, encore !...

— Encore, oui, et partout !... — répliqua Raymond avec rage. — Ah ! nous sommes bien perdus !...

Un long sanglot souleva sa poitrine.

— Perdus !... — répéta le comte — Mais non pas sans espoir...

— Sans espoir !

— Non ! Je ne te crois pas ! Je ne veux pas te croire !...

— C'est que vous ne savez rien... — Sedan est au pouvoir des Prussiens...

M. d'Areynes effaré, les yeux agrandis ouvrit la bouche pour pousser un cri d'horreur, mais le cri s'éteignit sur ses lèvres.

Raymond continua :

— L'armée française est prisonnière...

— Impossible... Impossible... — bégaya le comte.

— Le maréchal Bazaine est bloqué dans Metz avec deux cent mille hommes.

Il sortira de Metz et recommencera la lutte.

D'une voix étranglée à peine distincte, Raymond reprit :

— Aucune lutte ne sera possible... — l'empereur Napoléon a rendu son épée au roi de Prusse !... Comme l'armée il est prisonnier...

Cette fois une exclamation de rage put sortir de la gorge du comte, qui leva ses deux mains tremblantes vers le plafond du hall et balbutia :

— Mais alors c'est la fin de tout ! c'est l'effondrement ! Avant quinze jours les Prussiens seront aux portes de Paris, et la terre ne les englobera pas, et nos canons ne foudroieront pas ces hordes sauvages ! — La haine ne donnera pas à tous ceux qui peuvent porter un fusil, une fourche, une faux, le courage du désespoir, le courage de défendre leurs foyers et de combattre l'invasion, et de tuer au moins avant de mourir !

L'exaspération du comte était effrayante.

Des flocons d'écume moussaient aux coins de sa bouche. — Son visage congestionné devenait méconnaissable.

Soudain, les lèvres agitées d'un tremblement convulsif ne prononcèrent plus que des mots inarticulés et sans suite ; — le corps s'immobilisa, puis, comme un chêne dont la hache des bûcherons a sapé le pied, il s'abattit de toute sa hauteur sur le parquet.

Raymond Schloss et Pierre Renaud s'étaient élancés en même temps vers M. d'Areynes pour le soutenir. Mais il était trop tard.

Ils ne purent que tomber à genoux auprès du corps inanimé.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! — s'écria le valet de chambre pâle d'épouvante. — C'est une attaque d'apoplexie ! Elle n'était que trop prévue !... Depuis tous ces horribles événements, monsieur le comte se faisait tant de mal ! C'est à ça que ça devait aboutir !

— Que faire ? — demanda Raymond, non moins effrayé que le valet de chambre.

— Ah si je le savais...

— Cependant nous devons tenter quelque chose... nous ne pouvons pas laisser mourir monsieur le comte sans essayer au moins de le sauver...

— Il faudrait un médecin... il faudrait le docteur Pertuiset.

— Certes ! Mais où le prendre ?

— Chez lui, à Fenestranes.

— Depuis deux jours il s'est offert comme médecin adjoint aux ambulances militaires. Je ne le trouverai pas.

Enfin j'y vais quand même et peut-être pourrais-tu m'en dire où il est...

Et Raymond s'élança vers la porte du hall.

Au moment de l'atteindre il s'arrêta et sa figure prit une expression d'angoisse.

(A suivre)

A supplante

Le Baume Rhumal, par son efficacité, a supplanté tous les remèdes préconisés jusqu'à ce jour pour le traitement des affections de la gorge et des poumons. Seulement 25c la bouteille.

INCENDIE A YAMASKA

Plusieurs maisons détruites

Yamaska, Qué., 10.—Les maisons appartenant à M. Narcisse Beaupré et occupées par M. L. A. Houle, hôtelier, la maison de M. Victor Pélissier, ainsi qu'une forge et une écurie ont été détruites par le feu, hier, vers minuit et demi. M. Pélissier a pu sauver tous ses effets de ménage dans sa maison. Quant à ceux de M. Plante, on n'a pu en sauver que la minime partie. On dit que le feu a commencé dans un amas de bois de corde, près de l'écurie de M. Plante. On pense que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

Les pertes sont estimées comme suit : M. Beaupré, \$1,200 ; L. A. Plante, \$900 ; Pélissier, environ \$1,000.

PARLEMENT FEDERAL

Le chef de l'opposition demande des explications

La réponse de M. Foster

Ottawa, 10.—Hier, à la Chambre des Communes, l'hon. M. Laurier a répété sa question faite la veille au sujet de la résignation de quelques membres du cabinet.

Tout ce que je puis dire à mon honorable ami, a répondu l'hon. M. Foster, c'est que je ne suis pas autorisé par S. E. le gouverneur-général à faire d'autres déclarations que celle-ci : Que Son Excellence n'a encore reçu aucune résignation.

Je crois, répondit l'hon. M. Laurier, que la déclaration que vient de faire mon honorable ami ne peut satisfaire la chambre. Certains membres du cabinet ont-ils résigné ou non ? Je présume que non, depuis que mon honorable ami a dit qu'il n'avait pas la liberté de renseigner la chambre sur ce point. Mais que le fait soit officiel ou non, il ne peut y avoir de doute, cependant, que nous sommes au milieu d'une crise ministérielle. S. E. le gouverneur-général est ici ; il a abandonné l'intention de faire un voyage annoncé depuis quelques semaines. Ce fait seul suffit pour démontrer à la chambre qu'il y a une crise, et de plus, deux sièges étaient vacants en cette chambre, hier, et ils le sont encore aujourd'hui. Bien qu'il peut se faire que les honorables messieurs qui occupent ces sièges n'aient pas officiellement remis leur démission entre les mains de Son Excellence, il est bien évident, cependant, qu'ils ne s'entendent pas avec leurs collègues, autrement ils seraient à leur siège pour aider au gouvernement à expédier la besogne. Il y a un autre fait. Un membre du cabinet occupant un siège au sénat, n'était pas à son siège, hier, et il n'y est pas encore aujourd'hui.

Sous de telles circonstances, je répète que l'honorable ministre des finances aurait pu donner satisfaction à la chambre en disant que nous ne sommes pas en présence d'une grande crise. Je ne sais à quel point la crise en est rendue, mais dans tous les cas voici ce qu'il y a : Dans notre système de gouvernement, toutes les provinces doivent être représentées dans le cabinet. Or, quant il est connu que trois ministres qui représentent une province, trois des hommes qui représentent une grande partie de ce pays, sont pratiquement sortis du cabinet, que la nouvelle soit officielle ou non, je dis que non seulement nous sommes dans une grande crise politique, mais nous nous trouvons en face d'une position sans précédent dans l'histoire du Canada, où le gouvernement continue à administrer les affaires publiques alors qu'une grande province, la seconde du Dominion, n'est pas représentée dans le cabinet.

Je répète à mon honorable ami que cette position est sans précédent, et je déclare que le gouvernement n'est pas en état d'administrer les affaires du pays. En conséquence, la chambre n'a rien de mieux à faire que de s'ajourner, afin de permettre au gouvernement de remplir les vacances qui existent dans le ministère ou d'aviser Son Excellence. Je propose donc, M. l'Orateur, l'ajournement de la Chambre.

L'hon. M. FOSTER est reçu par les applaudissements des partisans du gouvernement. L'hon. membre qui vient de prendre son siège a fait la remarque que ce jour aura été témoin, d'un procédé sans précédent dans l'histoire du gouvernement de ce pays.

Je suis prêt à admettre avec lui, que cette phrase a été hier choisie, seulement je ne lui donnerai pas la signification qu'il a semblé lui donner.

Je dis que c'est une crise sans précédent dans l'histoire parlementaire de ce pays qu'un membre étant le chef de l'opposition de Sa Majesté en soit venu, appuyé sur une simple rumeur, seulement (rire dans l'opposition), rumeurs de journaux ou rumeurs ordinaires, à la conclusion, premièrement qu'une province de ce pays n'était pas représentée ; qu'il y a un gouvernement qui à la confiance de la majorité de la Chambre, et qui ne peut pas gérer les affaires du gouvernement.

M. l'Orateur, mon bon ami n'a rien autre chose qu'une rumeur pour baser ses accusations. Il m'a demandé une information authentique, je lui ai donnée toute l'information que je pouvais donner ; il aurait dû se tenir satisfait et contenir son impétuosité ardente, il aurait dû attendre comme un homme d'état doit le faire, d'une manière sérieuse (Rires dans l'opposition), jusqu'à ce qu'il eut appris la vérité de sources autorisées, dans un rapport complet et explicite à la Chambre.

Alors, il aurait pu prendre toute action qui lui aurait paru la meilleure dans les circonstances. Mais, M. l'Orateur, il a choisi une autre position, et en agissant

ainsi, il a porté une grave accusation qu'il a fait suivre d'une motion sérieuse.

Sur une simple rumeur, il s'est placé dans une position qui est certainement sans précédent dans l'histoire parlementaire du Canada. M. l'Orateur, il a sauté de cette rumeur à une conclusion, et parce qu'il y avait des sièges vacants du côté ministériel, et par conséquent les membres qui se trouvaient sur ces sièges précédemment ne formaient plus partie, selon lui, du gouvernement.

De cette conclusion, il a sauté à une autre encore plus vaine : qu'une des provinces du Canada n'était nullement représentée, que par conséquent la chambre ne pouvait procéder aux affaires.

Il fait erreur dans les deux cas : Il n'a aucune autorité pour prendre la position qu'il a prise. Il n'aurait pu prendre cette position que sur un rapport fait avec le consentement de Son Excellence le gouverneur-général.

Il est curieusement incorrect dans son rapport, même si ses soupçons étaient garantis par les faits, jusqu'au point où il a porté son enquête, parce qu'il doit se souvenir, que la province de Québec a de nombreux représentants, et il doit savoir aussi que cette province a, dans le cabinet des membres dont les noms n'ont pas été mentionnés par cette rumeur. Il ne pouvait donc pas se baser sur cette rumeur pour faire le rapport qu'il a fait à cette chambre.

Maintenant, M. l'Orateur, il a émis cette doctrine que si jamais une province ne se trouvait pas représentée dans le cabinet, il ne restait plus de droits constitutionnels, ni de droit de douanes, et de gouvernement pour appuyer la conduite du cabinet dans lequel même la plus petite province du Canada, ne serait pas représentée.

Il suffit de mentionner le fait pour démontrer son caractère faible ; je crois que lorsqu'il sera redevenu plus calme il n'osera pas soutenir une semblable doctrine.

M. l'Orateur, je n'ai pas l'intention de pousser plus loin cette discussion.

Je n'ai pas l'intention de suivre mon honorable ami, dans le sentier des rumeurs qu'il peut avoir entendues.

En temps propice je serai capable de faire un rapport autorisé à cette chambre, et en attendant qu'il soit fait, il sera permis à mon bon ami de laisser libre cours à son impatience. Il lui sera permis, en même temps d'accepter la situation, comme cela lui est arrivé si souvent de le faire précédemment. (Applaudissements du côté ministériel.)

Sir HECTOR LANGEVIN, partage l'idée émise par le chef de l'opposition, quant à la nécessité de la représentation des grandes provinces du Canada, dans le gouvernement. Je vois plusieurs banquettes de vides du côté ministériel. Je demande que ma province soit représentée, dans le gouvernement et j'espère que le chef de la chambre et le premier ministre verront à ce que la province soit représentée immédiatement.

Dr Landerkin, (écoutez, écoutez).

Sir Hector Langevin ajoute qu'il n'est pas prêt à voter sur une motion d'ajournement contre un gouvernement qu'il a toujours appuyé depuis le commencement de la session.

Si le chef de la Chambre vient donner des explications sur les raisons qui ont motivé l'absence de certains ministres de leurs sièges et que ces raisons ne soient pas acceptables, je ne suis pas homme à les accepter. Mais présentement, je n'appuierai certainement pas la motion du chef de l'opposition. (Applaudissements ministériels.)

M. Dupont déclara ensuite que si des explications satisfaisantes n'étaient pas données, il se trouvera alors obligé de refuser son appui au gouvernement.

La motion d'ajournement de M. Laurier est ensuite mise au vote et rejetée par 111 contre 72.

À la séance du soir, la chambre a discuté en comité le projet de loi amendement le code criminel.

La chambre s'est ajournée à 10.30 hrs.

DECES

De Bois-Briand.—Le 8 courant, à l'âge de 70 ans, Dame Octavie Boucher, épouse de feu Ferdinand de Bois-Briand.

Roy.—Le 8 juillet 1895, à l'âge de 42 ans et 7 mois, sieur Edouard Roy, boulanger.

Neilson.—A Valcartier, le 7 du courant, Mr. William Neilson, âgé de 30 ans.

St-Pierre.—Décédé subitement à Fraserville, sieur William St-Pierre, âgé de 60 ans.

Guay.—A St-Romuald, le 2 juillet, à l'âge de 46 ans et 9 mois, sieur Pierre Guay, menuisier.

Martel.—A St-Sauveur, le 29 juin, Marie Anna Albertine Eugénie et Joseph Narcisse Olivier Albert, enfants de J. O. Martel, pâtissier, à l'âge de 1 mois et 5 jours.

Martel.—Le 1er juillet, à l'âge de 40 ans, Dame Anna Bertrand, épouse de M. Louis Martel.

Blondeau.—Le 4 juillet est décédé à l'âge de 69 ans et 9 mois, Joseph Blondeau, ancien tanneur.

Leduc.—Le 4 du courant est décédée à la résidence de son père, Jos. Archer, sr, écar, Mary Ann, veuve de feu sieur Ovide Leduc, marchand.

Bellevue.—Le 6 du courant, dame Marie Henriette Simard, veuve de feu sieur François Bellevue, à l'âge de 90 ans.

Dumont.—Le 6 du courant, est décédée à St-Roch, Henriette Pelletier, épouse de feu Mrs. Dumont.